

# LE CRESPON

No 37  
Décembre 2000

Un crime en 1768

Les scouts déménagent, l'école disparaît

Alphonse de Moreau bourgmestre

Eurasiam 2000 (suite 1)

Les estaminets d'antan

Mots croisés



# SOMMAIRE

## **Le crime de Jean Joseph Demenne en 1768 ..... 4**

Un garde-chasse tue un soldat.  
Un fait divers très intéressant.

## **Les scouts déménagent, l'école disparaît ..... 13**

Une occasion de donner votre avis sur l'aménagement du site.

## **Le conseil communal au temps d'Alphonse de Moreau ..... 15**

Quelques comptes rendus des séances du conseil,  
reflets de la vie du village de 1865 à 1884.

## **Mots croisés du Crespon ..... 24**

## **Eurasiam 2000 ..... 26**

Un bus pour le Cambodge ? De Moscou à Siem Reap.

## **Péket, traïries...les cabarets ..... 34**

Petite histoire des estaminets d'antan

Cette revue est éditée trois fois par an par l'ASBL LE CRESPON. Vous pouvez vous abonner en vous adressant à Marcel Bertrand (tél 40 02 92). L'abonnement coûte 250 F que vous pouvez verser au 001-2035555-86 de l'ASBL le crespon, rue du Perseau 15 à 5100 WIERDE.

Les colonnes du Crespon sont ouvertes à tous. Si cela vous intéresse, prenez contact avec l'un des membres du comité de rédaction : Marcel Bertrand, José Bette, Géo Donnet.

Recherche et dépouillement des archives: Albert Delvaux. Mise en page : Etienne Lestrade.

Editeur responsable : Géo Donnet, rue du Vieux Fermier 17 à 5100 WIERDE.



## EDITORIAL



Un voisin d'Erpent (qui, par modestie, souhaite rester anonyme) nous a fait cadeau dans le numéro précédent de ses souvenirs sur la tenderie aux grives. Ce n'était qu'une introduction. Cette affaire de tenderie était en fait le cadre et le motif d'une autre affaire infiniment plus grave : le crime d'un garde-chasse. Ce fait divers, très intéressant, est un nouveau cadeau de ce voisin. Nous l'en remercions.

La situation de Namur à l'époque de ce crime, 1768, a été longuement évoquée dans le numéro 32 d'avril 1999, numéro dans lequel la superbe carte de Ferraris était présentée.

Rappelons simplement que la garnison hollandaise, la plus importante des Pays-Bas autrichiens, comptait 270 cavaliers et 3.400 fantassins (dans une ville de 14.000 habitants !). La victime appartenait vraisemblablement à la compagnie des grenadiers d'un régiment de dragons de Ligne. Les uniformes étaient alors très colorés ; pour ce grenadier, veste et culotte vertes, parements rouges, boutons dorés... Comme nous n'avons pas la couleur il vous faudra faire un effort d'imagination...

Vous lirez page 14 que l'ancienne école de Wierde va être rasée et le site devant l'église réaménagé. Profitez-en, il en est temps encore, pour donner votre avis à la Ville. N'hésitez pas ! Toutes les (bonnes) idées sont les bienvenues. Et si les voisins du site constituaient un comité de quartier !...

**Il m'échoit un pénible devoir. Celui de vous demander des sous.**

**Malgré la hausse sournoise du coût de la vie l'abonnement au Crespon résiste à l'inflation : même prix, à la même adresse.**

**Et si, en plus, vous parveniez à recruter un nouvel abonné dans votre voisinage, vous auriez vraiment droit à toute notre reconnaissance.**

**Merci d'avance.**

Avec tous nos vœux pour l'année qui commence.

Géo Donnet



# LE CRIME DE JEAN JOSEPH DEMENNE , EN 1768.

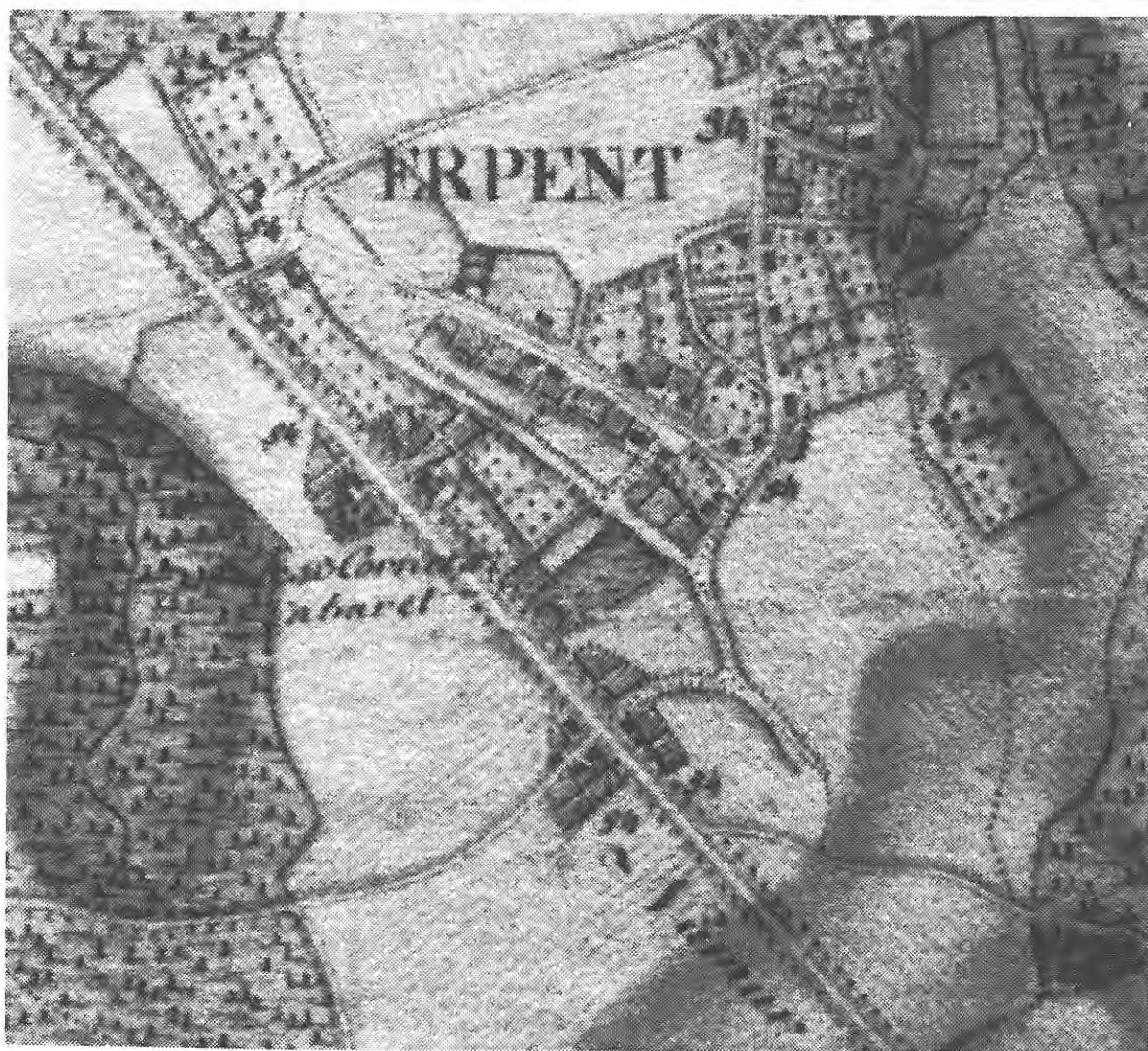
*Le crime a été commis dans le bois de "Thyrisart", à la limite des communes d'Erpent et d'Andoy. Les limites des deux communes étant mal définies il n'a pas été possible de situer d'une façon exacte l'endroit où le drame s'est produit.*

Nous sommes en 1768, sous la domination autrichienne. Un garde-chasse, habitant au hameau de la Corre à Erpent, Jean-Joseph Demenne, surnommé le Prince, a tué un grenadier suisse de la garnison de Namur.

Au cours de l'enquête minutieuse effectuée par les autorités judiciaires on recueillera beaucoup de dépositions.

La victime s'appelle Hugendobler ; il est grenadier dans la compagnie du capitaine Schmidt ; le régiment est commandé par le général major Bouquet. Hugendobler a reçu un coup de couteau qui a atteint le ventricule gauche.

On entendra la déposition des deux compagnons de la victime : il s'agit des soldats Wahmbols et



*Erpent au temps de Jean-Joseph Demenne.  
Remarquez le cabaret «Les trois cornets» sur la chaussée du Luxembourg.*

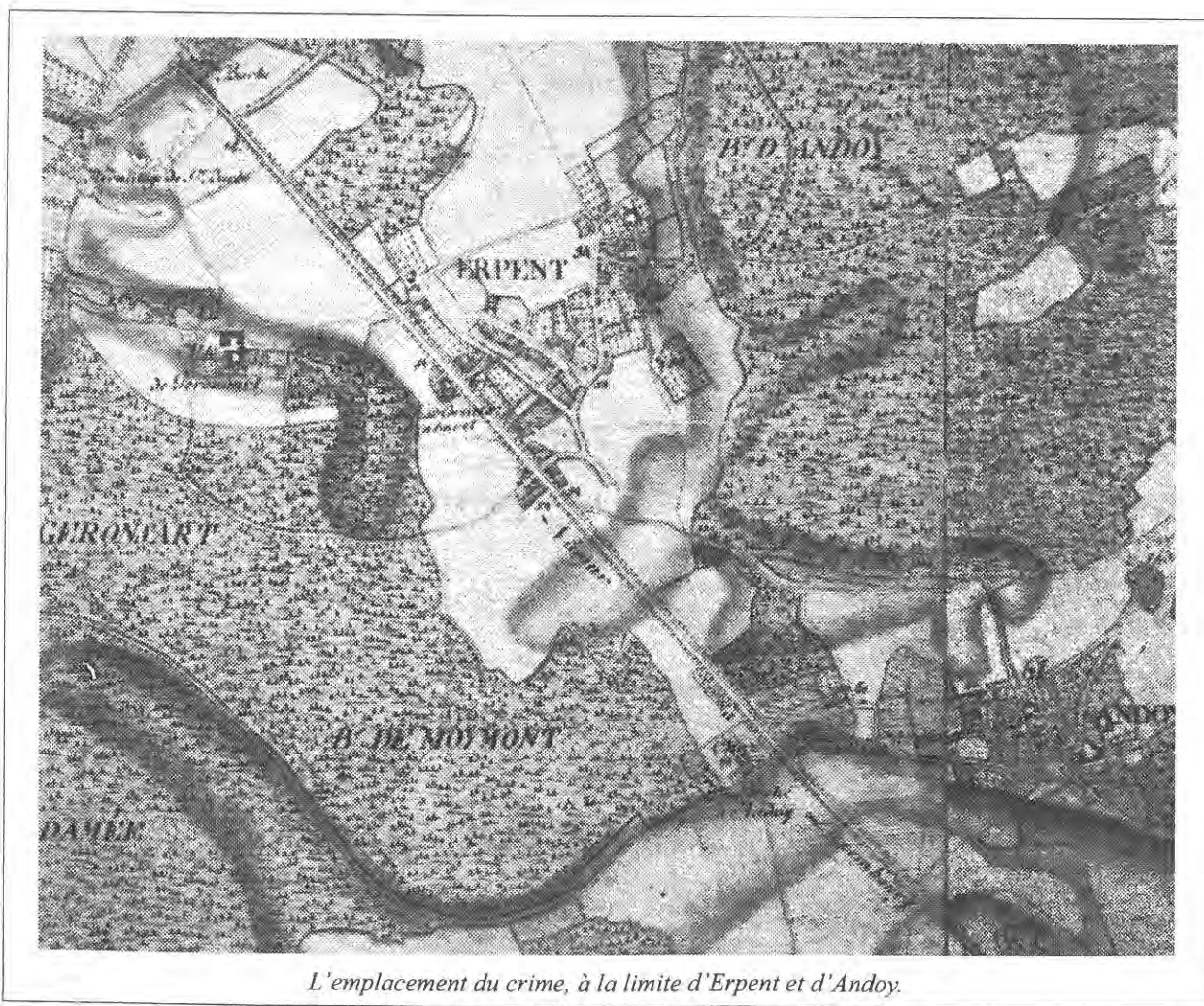
Michael Binder. Les trois soldats parlent l'allemand, ils ne connaissent pas le français, encore moins le wallon qui est la langue parlée par le criminel et les ouvriers "d'aousse" (ouvriers agricoles occupés aux travaux de la moisson). Ces derniers travaillent dans les champs, à la "Petite Keutur", ils terminent la moisson de leur maître Jean Detilleux, fermier de la Grande Cense d'Erpent. Cette ferme qui appartient à l'abbaye de Géronsart est située près de l'église d'Erpent. Il ne reste plus que la grange et une dépendance transformée en maison d'habitation (l'auteur de cet article se souvient très bien avoir vu les murs écroulés des dépendances de la ferme).

Les deux compagnons de Hugendobler, pris de panique, se sauvent à travers champs. Ils se réfugient dans la maison de la veuve Massinon, qui est occupée par un capitaine hollandais de la garnison de Namur, Henri-Jean Ravensberg. Au moment des faits, ce dernier est âgé de cinquante-cinq ans et demi et il est capitaine au

Régiment de Villegas.

Sa déposition sera consignée dans le dossier, de même que celle de son épouse Elegonde Becke, quarante-huit ans, et celles de leurs deux enfants, François Ravensberg, vingt et un ans et Catherine Ravensberg, dix-neuf ans. Il est curieux de constater que François Ravensberg est l'ami du criminel. Presque tous les jours, déclara-t-il, il va à la chasse avec Demenne ; la déposition de François ne sera évidemment pas très accablante pour son ami.

L'on entendra encore la déposition du fermier Jean Detilleux, et de ses ouvriers, celle de Jean-Michel Oger, maréchal-ferrant d'Andoy et celle de Nicolas Bauvert. Celui-ci déclarera qu'il était allé porter une manne de poires à Namur. Dans la maison où il se trouvait est arrivé un chirurgien suisse qui, le jour même, a examiné le cadavre du soldat tué par Demenne. Bauvert rapporte les propos du chirurgien : " Le coup a été donné au cœur... j'ai fait tourner le doigt dans le trou... "



*L'emplacement du crime, à la limite d'Erpent et d'Andoy.*



*Scène de cabaret; reprise d'une tapisserie de Bruxelles de l'époque.*

Le dossier de cette affaire criminelle est considérable. Il n'est pas possible de reproduire ici les dépositions de tous les témoins. On se trouve en effet devant deux thèses opposées : d'un côté, Demenne, sa famille et tous les habitants d'Erpent qui introduisent un recours en grâce auprès de l'impératrice invoquent le droit de légitime défense ; de l'autre, les compagnons du soldat tué et les officiers de la compagnie des Grenadiers parlent d'un crime commis sur l'un des leurs et réclament la peine de mort.

Que s'est-il passé exactement ?

Les soldats suisses, autrichiens et hollandais de la garnison de Namur, se promènent parfois dans les environs de la ville. Certains d'entre eux empruntent le chemin de Luxembourg et s'attardent dans les nombreux estaminets situés à Erpent, le long du chemin. Une de ces auberges a leur préférence. Elle porte comme enseigne "A la corne de cerf". Cette auberge n'existe plus à l'heure actuelle ; elle devait être située à la limite d'Erpent et de Wierde, à l'en-

droit appelé différemment "Pont des Veaux", "Pandeau", "Pondau". Soit dit en passant, il semblerait que cette dernière orthographe "Pondau" est une expression wallonne qui signifierait qu'à cet endroit il n'y a pas d'eau. De fait, il était très difficile, en creusant un puits, d'obtenir de l'eau en abondance à cet endroit. Autrefois, il existait dans le vieux village d'Erpent énormément de puits où on trouvait de l'eau à une profondeur de dix mètres. Les quelques rares puits qui ont été creusés le long de la Chaussée de Marche, en direction d'Andoy, ont une profondeur de trente-cinq mètres.

Ce 12 octobre 1768 était une ravissante journée d'automne, une belle journée ensoleillée et les moissonneurs s'empressaient de rentrer à la ferme les dernières gerbes de seigle et d'avoine. Il est vrai qu'à cette époque, la moisson était fauchée à la faux. Les "rascoudeux" suivaient le faucheur : ils rassemblaient les épis en gerbes que d'autres, des femmes souvent, liaient en bottes avec des liens faits de paille de seigle.

Les trois soldats s'étaient arrêtés "A la corne de cerf". Ils y avaient bu de la cervoise, cette bière du pays de Namur, lourde et capiteuse. A travers champs, ils s'étaient dirigés vers le bois de "Thirissart" : c'est ce bois planté de sapins, qui se trouve à la limite des communes de Wierde et d'Erpent, à gauche de l'actuelle chaussée de Marche, en allant vers Andoy.

Les trois soldats s'engagent dans la forêt. Ils cueillent des noisettes et des nêfles ; ils en emplissent leurs poches. François Ravensberg était là quand le seigneur d'Erpent, Thiry Dahin et le sergent Farine " ont trouvé dans les poches de l'habit et de la veste du cadavre des nêfles et des noisettes ".

Soudain, au détour du sentier qui monte vers "Thirissart", l'un des soldats s'aperçoit que des grives et des merles sont pris au lacet. Il appelle ses amis, tous trois suivent le sentier, ils n'ont jamais vu de tenderies de ce genre dans leur



*Le grenadier suisse Hugendobler devait porter un uniforme comparable à celui-ci (dragon autrichien de l'époque).*

pays. De loin, ils voient les grives prises au lacet, l'envers de leurs ailes est d'une jolie teinte orange. Ils détachent un oiseau qui, pris par la patte, vole de tous côtés, en faisant de grands bruits d'ailes. Ils lui rendent la liberté.

Aux pages 12 et 13 du n° 36 du "Crespon", août 2000, l'on signale que le bois de Thirissart était un lieu privilégié de passage des grives françaises (des premiers jours d'octobre au début de novembre). C'est dans ce bois, que les amateurs de grives, connaissant depuis bien longtemps les couloirs de migration, plaçaient leurs lacets, formés de crins de chevaux, entre-lacés en "courant lasse".

C'est à ce moment qu'ils entendent un bruit de pas dans la forêt. Ils tressaillent. Ils se trouvent en face du garde-chasse.

Il est intéressant de reproduire "in extenso", la déposition du grenadier Michael Binder, quarante-cinq ans, de la compagnie du capitaine Schmidt.

"Binder était allé avec Hugendobler et Wahmbols, soldats de la même compagnie, hors de la porte de Jambes, jusqu'au cabaret à l'enseigne "Au cor de chasse". De là, ils s'étaient tournés à gauche, du côté de la forêt. Ils y étaient restés jusqu'aux environs de trois heures, où ils avaient vu, en s'en retournant, quelques lacets pour attraper des oiseaux. Que le défunt Hugendobler demande ce que c'était. Aussitôt, un chasseur avec le couteau de chasse nu, était couru contre le dit Hugendobler, à qui il a donné jusqu'à dix coups de pieds aux parties nobles. Sur quoi, lui Binder est accouru, et dit au chasseur, en français, aussi bon qu'il le savait, qu'il devait laisser cela, qu'ils aimeraient mieux d'aller avec lui, soit chez le seigneur du village, ou comme prisonniers en ville.

Là-dessus, le chasseur avait lâché Hugendobler, pour attaquer Binder lui-même, à qui il voulut donner un coup de couteau de chasse sur la tête et au corps, lesquels il avait heureusement parés. Sur quoi, le susdit Hugendobler, après qu'il s'était enfuy et revenu, disait au chasseur qu'ils voulaient aller

tous les deux avec luy, à la ville, qu'ils le priaient seulement de les laisser seulement tranquilles lorsque le chasseur leur disait toutes sortes d'injures, en ajoutant que c'était là, le chemin de la ville, qu'ils étaient allés avec luy aux environs de cent pas, jusqu'àuprès d'une eau, tenant toujours le couteau de chasse nu dans la main ou luy déposant voulait laver ses mains, parce qu'il s'était blessé en parant les coups que le chasseur lui avait porté.

Pendant qu'il lavait les mains, le dit chasseur, qui était posté sur une hauteur, lui cria qu'il devait se dépêcher. A qui il répondit qu'il n'était pas pressé. Lorsque Hugendobler approchait, en disant au chasseur qu'il devait le laisser faire, tout d'un coup, le même chasseur attaque Hugendobler, luy donne un coup avec son couteau de chasse nu sur la tête. Le déposant, voyant qu'il allait de vie ou de mort, prit une pierre dans l'eau, en courant sur la hauteur. Voyant qu'ils en étaient aux mains, il leur avait crié de cesser et de laisser son camarade tranquille. Là-dessus, il l'avait vu tomber raide mort. Lui étant extrêmement saisi de ce terrible accident, a jeté la pierre qu'il avait tenue dans la main, et courut du côté de la chaussée pour en faire rapport à Monsieur le capitaine Ravensberg du Régiment de Villegas. Le chasseur l'avait suivi jusque là et avait emporté le chapeau du malheureux Hugendobler au dit Monsieur Ravensberg, disant : " Voici une marque que j'ai blessé ce soldat ". Binder luy répondit là-dessus : " Non, tu l'as tué ". Le chasseur, allant avec Monsieur Ravensberg dans une autre chambre, luy Binder était retourné auprès de son malheureux camarade, et l'avait trouvé couché, sur son dos, raide mort. Là-dessus, il avait pris l'argent qu'il avait trouvé dans la poche du défunt et l'avait remis au dit Ravensberg. Pendant ce temps, le seigneur du lieu ou le mayeur était parvenu qu'il leur avait dit de s'en retourner. Le défunt n'avait pas de bâton, ni d'autres armes pour se défendre. Il n'avait pas donné occasion au chasseur de les maltraiter ainsi soit par des mauvaises paroles ou des actions. Tout ce qu'il venait de déclarer était la pure vérité et il oserait faire serment là-dessus ".

Comme on le voit, Michael Binder est formel, le chasseur (Jean-Joseph Demenne) a tué délibérément le grenadier Hugendobler en lui donnant un coup de couteau dans la région du cœur.

Jean-Joseph Demenne donne sa version, il invoque la légitime défense.

" Je soussigné, Jean-Joseph Demenne, sergent à Monsieur le Comte d'Arscamp, à Mademoiselle Duvivier, à Monsieur le Comte de Fallaise, à Monsieur Raimond, déclare sous le serment qu'il a prêté en sa dite qualité de sergent, et qu'il offre de ratifier par devant tel juge qu'il appartiendra, quand il en sera requis, que le 12 du courant, vers les deux ou trois heures de l'après-midi, étant dans un bois nommé " La haye aux Corres " où il alla voir à ses lacets, il y trouva trois soldats suisses, à qui, le sous-marqué a dit qu'ils allaient voir à ses lacets, ce qu'ils niaient et ce qui engagea le dit sergent à vouloir les visiter. Si un des trois se sauva d'abord, un autre ayant été visité, le dit sergent trouva sur lui quelques oiseaux, et avait vu, de plus, dans un mouchoir, quelque chose qu'il n'a pas voulu laisser voir, ayant refusé au dit sergent de se laisser fouiller de plus près. Ce qui obligea le dit sous-marqué de faire ses dispositions, pour reconduire les deux soldats à Namur. Ce qui l'y détermina plus particulièrement, c'était parce qu'un officier suisse, dont le sous-marqué ignore le nom à qui il s'était rendu plaintif, à cause que des soldats allaient prendre des grives à ses lacets, lui avait dit de les reconduire à Namur quand il en trouverait dans sa tenderie et que s'il pouvait les y conduire, de prendre leurs chapeaux, et les porter au Commandant de Namur pour les reconnaître, à quel effet le dit sous-marqué voulut s'emparer du chapeau d'un de ces soldats suisses ; mais celui-ci se mit en défense, et prit le sergent en travers du corps, dans le même instant l'autre approcha d'un air furieux, le dit sous-marqué, se voyant pressé, fit tous ses efforts, pour se débarrasser.

A quel effet, il donna du plat de son couteau de chasse à celui qui s'avancait vers lui, dans le même instant, ce soldat empoigna la lame du couteau de chasse et s'en blessa un peu



aux doigts. Après quoi, le dit sous-marqué sergent leur ordonna de marcher vers Namur, pour être conduits au commandant ; ce qu'ils firent l'espace d'environ quelques cent pas. En chemin faisant, la servante du dit sergent qui était aussi dans la tenderie, pour rapporter des grives, lui demanda où il allait. A quoi il répondit qu'il allait conduire ces deux hommes à Namur. Quand ils furent arrivés près d'un petit ruisseau, nommé Thirissau, celui qui était blessé aux doigts, dit un mot en allemand à son camarade. En même temps, lava sa main au ruisseau, de façon que ces deux soldats étaient alors éloignés l'un de l'autre, d'environ trente pieds, ce qui fit présumé au dit sous-marqué qu'ils avaient envie de s'enfuir.

Pour quoi éviter, il leur cria de marcher vers Namur. A quoi, celui qui lavait sa main répondit qu'il en était content et dit alors quelques mots en allemand à son compagnon. Le dit sergent ne comprit pas, mais dans le même justant, le dit compagnon sauta au corps du dit sergent qui se mit d'abord en défense ; il lui donna de son couteau de chasse sur le chapeau.

Dans le même justant, l'autre soldat qui se lavait la main est accouru étant armé d'une grosse pierre, ce qui fit faire au sous-marqué les plus grands efforts pour se dégager : ce quoi, il ne parvint qu'avec bien de la peine ; aussitôt qu'il fut hors des mains d'un de ces soldats, il vit l'autre près de lui, avec la dite pierre.

Dans un cas aussi pressant, il cria au secours et comme le soldat dont le sous-marqué s'était dégagé se lançait encore vers lui il tint son couteau de chasse en garde et ce soldat se précipita selon toute apparence dans le couteau de chasse. Comme le sergent ne cherchait qu'à se garantir, il recula plus de trente pieds, pendant que ce soldat furieux avançait toujours vers lui, pour s'en saisir, jusqu'au moment qu'il tomba aux pieds du sergent. L'autre soldat se sauva, le sergent le poursuivit avec le chapeau de celui qui était aussi tombé ; en chemin faisant, il rencontra un homme de sa connaissance qu'il pria d'aller voir dans l'endroit où ce soldat était tombé, pour voir en quel état il était. Après quoi, il poursuivi-

vit son chemin jusqu'au village d'Erpent où il alla trouver un officier du Régiment de Villegas, à qui il remit le chapeau susdit et lui conta les faits.

Sur quoi, cet officier lui demanda si ce soldat était mort. A quoi, le sous-marqué répondit qu'il ne le croyait pas, qu'il présumait plutôt qu'il était tombé faible. Dans le même justant, cet officier sortit avec son fils et le soldat pour aller voir le dit soldat qui était ainsi tombé, mais comme il ne pouvait suivre le dit officier, qui courait, il arriva un moment après. Il trouva le soldat mort".

(s) J.J. Demenne

Afin d'échapper aux poursuites de la maréchaussée de Namur et des soldats Wisbourgeois, J.J. Demenne prit le large. Il se sauva à travers bois et échoua à Neffe, qui faisait alors partie de la principauté de Liège. Il fut considéré comme " fugitif et latitant ". C'est alors que sa femme Cécile Lupsin adressa une " supplique " au nom de ses cinq enfants auprès de l'Impératrice Douairière et Reine Apostolique. Il s'agit de l'Impératrice Marie Thérèse d'Autriche (1717-1780), épouse de François de Lorraine et mère de Joseph II.

Les habitants d'Erpent et d'Andoy firent circuler une pétition en vue d'obtenir sa grâce. Il est curieux de constater que la plupart des signataires ne savaient pas écrire : ils apposaient péniblement une croix en face de leur nom.

Thiry d'Ahin, seigneur d'Erpent, a été informé vers les trois heures et demi de l'après-midi, qu'on avait trouvé le cadavre d'un homme occis dans une campagne de sa juridiction. Il aurait de suite fait transporter le cadavre dans la maison du cabaretier Faubert. On a décrété la " prisze de corps " de Demenne avec la saisie de ses biens. Demenne s'étant sauvé, le procès fut instruit par contumace.

" Le dit J Jh Demenne est pleinement convaincu d'avoir le 12 octobre 1768, maltraité de paroles, trois soldats suisses de la garnison de Namur, lâché à l'un d'iceux plusieurs coups de pieds " aux parties nobles " et puis, tiré de son fourreau un couteau de chasse

dont il était armé, avec lequel il donna plusieurs coups à deux des soldats qui en furent blessés à sang aux doigts et cela dans le bois des " Corres ". D'où étant sorti en les conduisant toujours armé de son couteau de chasse nu, jusqu'à un certain ruisseau nommé " Thirysseau ". L'un des deux blessés s'arrêta pour y laver sa main ensanglantée. Le dit Demenne entreprit de nouveau l'autre des blessés, nommé Hugendobler, sur la campagne voisine, avec lequel il lutta un instant ; il lui enfonça son couteau de chasse si avant dans le corps, qu'il pénétra dans le ventricule gauche du cœur, et duquel corps, le dit Hugendobler, tomba dans le moment raide mort, sur la dite campagne.

Pour réparation de tout quoi, mes dits sieurs, condamnent le dit Jean Jh Demenne à être conduit au village d'Erpent, par le maître des hautes œuvres, et là, être pendu et étranglé, tant que la mort s'en suive, à une potence qui, pour ce, y sera dressé, le condamnent à ses dépens, frais et mises de justice et attendu que le dit Demenne est fugitif et latitant, la présente sentence sera exécutée en effigie au dit lieu.

Fait en l'assemblée à Namur, le 9-3-1769. "

Nos habitants supportaient mal la domination autrichienne. On accuse les soldats de la garnison de Namur d'abattre des arbres dans les bois et de les emporter, de pêcher dans les étangs, de piller et de ravager les jardins, d'abîmer les récoltes. L'annonce de la sentence jeta la consternation parmi les habitants d'Andoy et d'Erpent. Bien sûr, on reconnaissait que Demenne accomplissait les devoirs de sa charge avec rigueur, parfois au péril de sa vie mais il était plein de droiture, juste et bon, ni querelleur ni buveur. Et les braves gens de chez nous ne comprenaient pas comment Demenne en était arrivé à tuer un soldat pour un menu larcin. François Dispaux avait vingt-cinq ans à l'époque. Il travaillait à la moisson à la Petite Keutur, au service de son maître Jean Detillieux. Quand il vit apparaître Demenne, peu de temps après qu'il eut accompli son forfait, il lui adressa des reproches. Pour garder une certaine contenance, Demenne lui dit " qu'il valait mieux tuer le dia-

ble que de se laisser tuer "

Les larmes dans les yeux, tout pâle d'émotion et de colère, Demenne se dirigea à grand pas, vers la forge du village, qui se trouvait le long du chemin de Luxembourg. Le forgeron s'appelaient Jean Michel Oger d'Andoy. Il était âgé de quarante et un ans au moment des faits. Demenne lui en fit le récit ... à sa manière. Le maréchal, un bien brave homme, lui adressa des reproches : " On ne tue pas quelqu'un pour une futilité ", lui dit-il. Comme pour s'excuser, Demenne rétorqua que le soldat n'était peut-être pas mort, " il est tombé dans une grande faiblesse ", lui dit-il. A Demenne, qui lui demandait de l'accompagner à la garnison de Namur, où il comptait se constituer prisonnier, Jean Michel Oger chercha un prétexte. Il lui dit : " Il me reste un cheval à ferrer et quelque travail urgent à faire. Demain, je veux bien y aller, mais aujourd'hui, ce n'est vraiment pas possible ". Au moment de quitter la forge, Jean Michel Oger répondit encore à Demenne, qui venait de lui demander s'il n'en eut pas fait autant : " C'est une bien grande pauvreté "

Soit dit en passant cette expression est encore employée dans notre savoureuse langue wallonne. Il n'est pas facile de la traduire en français. Il faudrait entendre par là : c'est une grande infortune d'en arriver à une telle extrémité.



Portrait de Marie-Thérèse d'Autriche

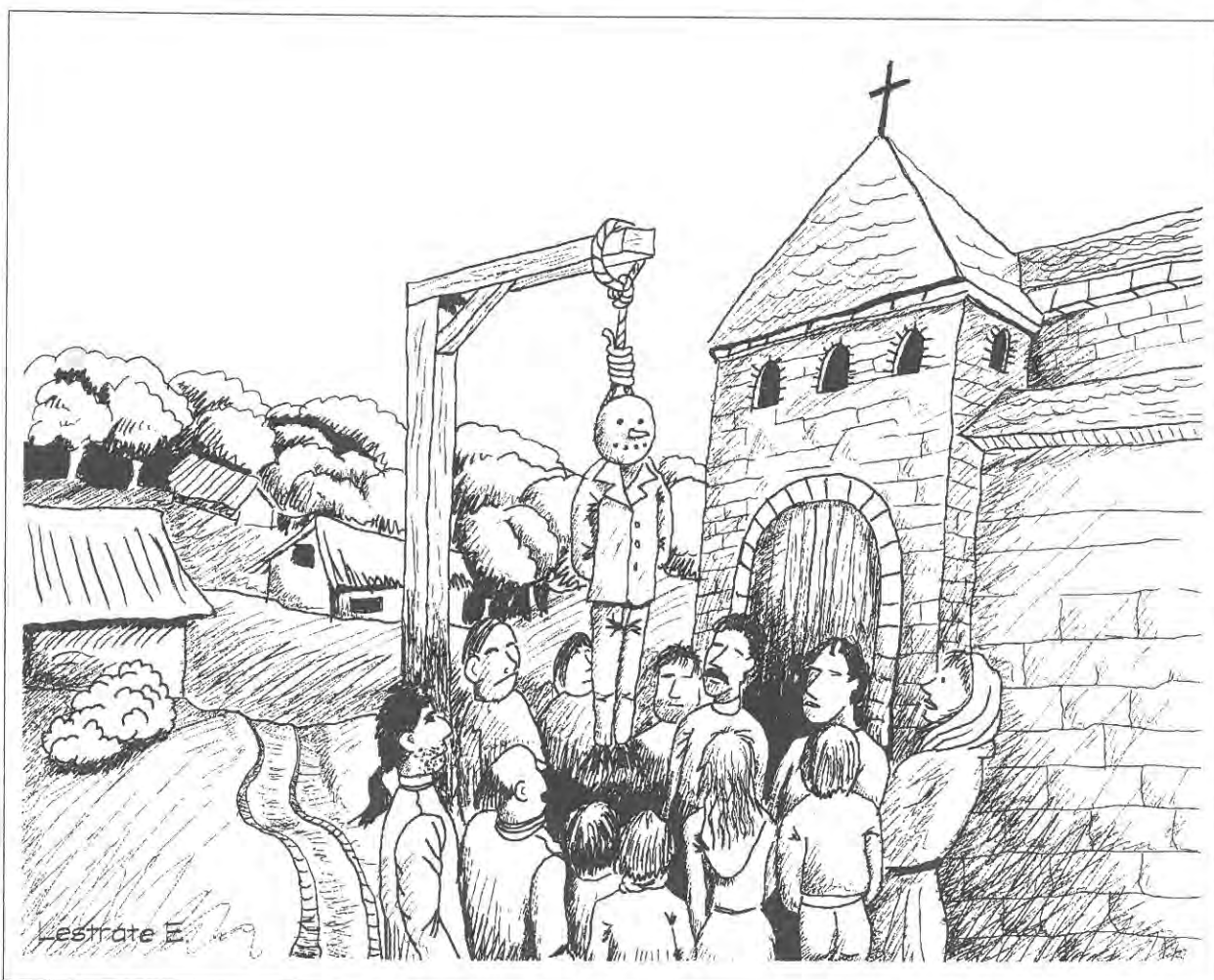
Il est intéressant de reproduire ici le texte de la supplique adressée à l'Impératrice Marie Thérèse d'Autriche.

" Nous soussignés, respectivement résidant à Erpent, à Andoy, et aux environs, à la portée de la ville de Namur, déclarons et certifions en faveur de justice et de vérité, de parfaitement bien connaître Jean Jh Demenne, qui, avant son évasion de cette province, était sergent du Seigneur, comte d'Harscamp, du Seigneur comte de Fallais, du Seigneur d'Andoy, des demoiselles Vivier, du Gentilhomme Monsieur de Fanfani et de la communauté du village d'Erpent, pour veiller à la conservation de la chasse, de la pêche de leurs Seigneureries, qu'ils possèdent au voisinage de la Ville de Namur et pour veiller à la conservation de leurs bois et généralement pour tous les biens communaux des habitants et manants d'Erpent, que le sergent Demenne était un homme zélé, actif et attentif à faire devoir de son emploi, sans prendre égard, n'avoir en faveur pour personne, qui était même

entreprenant, sans s'embarrasser si on était en forces supérieures à lui et qu'il est déjà arrivé des occasions, de notre connaissance, qui étaient dangereuses pour l'exécution de son devoir, et que, sans examiner le danger, il faisait les devoirs de son emploi, s'y croyant toujours tenu par le serment qu'il avait prêté, qu'il a veillé continuellement entre autres, sur les soldats de la garnison de Namur, qui viennent couper, gêner et emporter des bois par charges, pêcher dans les étangs, piller et ravager les jardins et cela coutumièrement et conséquemment, sans pouvoir les contenir ni en venir à bout; que cet homme n'était rien moins que querelleur et buveur, avait tout lieu de croire que l'occision d'un soldat suisse dont il est chargé depuis peu de temps, s'est faite involontairement, par pur hasard, dans les devoirs de son office et à corps défendant.

Ainsi fait et déclaré, le 3 novembre 1768".

C'est la mort dans l'âme que nos habitants assistèrent à la pendaison en effigie. Le ciel était





*Portrait de Charles-Alexandre,  
Duc de Lorraine et de Bar.  
Gouverneur général des Pays-Bas de 1741 à 1780*

très bas, balayé par les vents, c'était le 17 avril 1769. On avait, pour la circonstance, recouvert un mannequin des vêtements du malheureux Demenne. Les exécuteurs des hautes œuvres, que l'on avait fait venir tout exprès de Namur, hissèrent le mannequin au sommet de la potence. Il s'y balança au gré des vents, jusqu'au lendemain. Cette année-là le printemps avait bien tardé à faire son apparition ; une pluie froide, faite de neige fondue, tombait en bourrasque.

Par chance, le recours en grâce fut accordé par l'Impératrice. Demenne fut gracié et revint au logis. Il mourut à Erpent, le 11 mai 1783, à l'âge de soixante-quatre ans, dans la plus grande pauvreté.

Le 5 mai 1769, son épouse, Marie Cécile Lupsin, avait dû emprunter deux cents florins " argent comptant " à Michel Raymond, maître de fonderies et batteries de cuivre à Namur, seigneur d'Andoy et de Basseille. Elle avait accepté de vendre, céder et transporter la généralité de ses biens et ceux de son mari, meubles et immeubles.

En compulsant la liste des meubles, de la vaisselle, des outils de toutes sortes, des instruments

aratoires (et même deux chiens) qui furent l'objet de la vente par saisie, l'on peut se faire une idée de la façon dont pouvait vivre à l'époque les habitants de nos campagnes ; on mit les perches à houblon aux enchères. Dans leur petite maison basse, faite de pierres du pays, la cervoise, cette bière lourde et capiteuse ne coula plus, comme autrefois, dans les chopes de grès, ni dans les pots d'étain.

D'après Bovesse, le 17 avril 1769, les sergents Thirionet et Honay, à la requête du mayeur, apportèrent à l'endroit du supplice le portrait de Jean Joseph Demenne.

La grâce du condamné comportait trois conditions :

" Il ne pourra jamais approcher de la ville de Namur à la distance d'une lieue, à peine que la présente grâce sera tenue dès à présent pour lors pour non avenue, qu'il désintéresse la partie civile et qu'il paye les frais de mises de justice. A tant, chers et amis, Dieu vous ait en sa sainte garde "

De Bruxelles, le 17 avril 1772.

(s) Charles de Lorraine par ordonnance de son Altesse Royale, de Reul.

Nous ne connaissons pas grand chose sur les dernières années de l'existence de Jean Joseph Demenne. Nous savons qu'il mourut à soixante-quatre ans dans son village natal où, quinze ans plus tôt, il avait été amené à commettre, pour des futilités, un crime qu'il n'avait certainement pas prémédité.

Remarque finale. L'auteur a reproduit les textes rédigés en vieux français (18<sup>e</sup> siècle) ; certaines des expressions ne sont plus utilisées, l'orthographe est approximative. Les lecteurs n'auront pas de peine à traduire l'expression " fugitif et latitant ", l'intéressé s'est enfui, on ne connaît pas l'endroit où il se cache.

F. R.

# LES SCOUTS DEMENAGENT, L'ECOLE DISPARAÎT

*La neuvième unité scout de la région de Namur, qui a trouvé asile pendant vingt-cinq ans dans l'ancienne école de Wierde, vient de déménager à Naninne. Le 1<sup>er</sup> octobre dernier la Ville lui a fait cadeau d'un nouveau local flambant neuf, un bloc préfabriqué de vingt et un mètres de long sur six de large adossé au mur arrière de l'école de Naninne. Et c'est M. Chenoy, en tant qu'échevin du patrimoine, qui en a remis solennellement les clés à l'actuel chef d'unité, Bernard Vandenabeele. Cet événement nous donne l'occasion de refaire un bref portrait de cette unité et surtout de parler du destin du bâtiment délaissé par les scouts.*

## Les locaux de la 9<sup>ème</sup> Sambre et Meuse

A l'origine, l'unité s'appelait "Neuvième Sambre et Meuse". A ma connaissance, elle a émergé à Erpent, probablement à la fin des années 60. Quelques noms me reviennent en mémoire : Freddy Blanchy et Bernard Robert, animateurs de la troupe ; Frédéric Borsu, akéla de la meute, Michel Rifon, chef d'unité et sa fiancée Paule Martin, animatrice des guides.

Le local d'Erpent, une remise de six mètres sur deux près de la cure, étant vraiment trop exigu ils ont cherché ailleurs et c'est le château d'Andoy qui les a accueillis. Le baron et Madame de Moreau (qu'ils en soient encore ici remerciés) ont mis une grande annexe à la disposition de l'unité ; le rez-de-chaussée pour les garçons, l'étage pour les filles. Les louveteaux sont restés à Erpent. Cela se passait probablement en 1971.

En 1975, la commune a décidé de fermer l'école de Wierde ; le bâtiment est devenu disponible (rappelons que l'histoire de cette école a été racontée dans le numéro 25) et l'école proprement dite a été offerte aux scouts probablement en 1976. La partie maison communale (salle du conseil et secrétariat) a continué à être occupée par la commune, c'est-à-dire Monsieur de Jamblinne, bourgmestre et le conseil et Monsieur Pineux, secrétaire. A la fusion des communes, le 1<sup>er</sup> janvier 1977, il ne subsistera qu'une permanence du secrétariat, tenue le mardi et le jeudi par Madame Guillaume (Marthe Cassart) jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1981, date à

laquelle cesseront les permanences des communes périphériques.

La maison d'habitation, où la dernière institutrice, Zoë Peeters, a logé avec sa famille de 47 à 67, a été louée à Jeaninne Ebertowska ; elle y a résidé avec sa fille Edwige jusqu'en 1978. Les scouts n'ont donc eu la jouissance de l'ensemble de l'immeuble qu'à partir de 1981.

L'unité n'a pas eu les moyens de l'entretenir convenablement, la Commune a rechigné à y investir, l'immeuble s'est lentement dégradé au fil des années. On a cependant refait la toiture mais finalement, le bâtiment a dû être considéré comme insalubre. La Commune, dans le cadre de son effort pour l'équipement des mouvements de jeunesse a offert un local moderne à cette unité scout. Qu'elle en soit elle aussi remerciée.

## L'unité actuelle

L'unité comporte quatre sections : les baladins, de cinq à huit ans, une vingtaine d'enfants ; les louveteaux, de huit à douze ans, quarante-cinq garçons répartis dans deux meutes, une de trente et une de quinze ; les scouts (la troupe), de douze à quatorze ans, quarante garçons ; les pionniers de seize à dix-huit ans, une quinzaine.

L'akela de la meute de quinze louveteaux souhaite augmenter ses effectifs et recrute. Son adresse : Paul-Edouard Aubry 083655032.

Le nouveau local sera surtout utilisé par les baladins et les louveteaux. La troupe sera logée dans le local des guides, aussi à Naninne, où elles ont émigré depuis longtemps.

## Le destin de l'ancienne école

Le destin de l'ancienne école-maison communale est tragique ! Elle va disparaître. C'était pourtant un très beau bâtiment et tous les anciens élèves qui y ont passé leur enfance vont avoir un gros pincement au cœur.

Hélas ! Ni la Commission royale des Monuments et des Sites ni nos édiles communaux ne sont accessibles à ce type de regrets. Ils considèrent, avec raison (?), que ce bloc de briques de la fin du siècle dernier gâche la vue sur l'admirable église du douzième siècle. Ils considèrent aussi que sa valeur archéologique n'est pas très grande étant donné qu'il existe de nombreux autres exemplaires de l'architecture de son époque et qu'il est absurde de faire des frais dans un bâtiment devenu insalubre et inutile.

Ah ! il est bien dommage que M. Alphonse de Moreau et son conseil, en 1875, n'aient pas songé à cet aspect artistique au moment de l'implantation de l'école !...

Enfin ! C'est décidé. Le bâtiment sera rasé !

La perspective de l'église ainsi dégagée entrera mieux encore dans le cadre du site classé (revoir à ce sujet l'article de Jacky Marchal dans le numéro 16 de décembre 93).

Evidemment, après la démolition, probablement dans le courant de l'année prochaine, le site sera réaménagé. Comme la phase d'étude au bureau

d'études techniques de la Ville n'est peut-être pas encore entamée, si vous avez des idées, c'est le moment ou jamais de les proposer. Vous pouvez les envoyer à ce bureau (Echevinat des Travaux Publics) ou à M. Servais, bureau du patrimoine, qui m'a promis de faire suivre.

Par exemple, il me semble qu'on pourrait profiter de l'occasion pour casser la vitesse des fous du volant qui traversent en trombe les sinuosités de la rue de Jausse et pour agencer un accès plus ouvert et plus sécurisant à la rue Fonds du Village.

**N'hésitez pas à donner votre avis aux techniciens ; le pire que risquent vos propositions est de finir sans suite dans la poubelle. Il me semble important que les utilisateurs locaux du site participent au projet. C'est d'une saine démocratie.**

Une dernière bonne nouvelle dans ce domaine de l'aménagement de la commune. Il y a un autre projet dans l'air : la construction d'une salle de sport le long du ballodrome d'Andoy. La décision n'est pas encore vraiment prise mais des projets précis s'élaborent. On en reparlera !

Géo Donnet



*Image ultime de l'école... Imaginez sa disparition.*

# LE CONSEIL COMMUNAL AU TEMPS D'ALPHONSE DE MOREAU

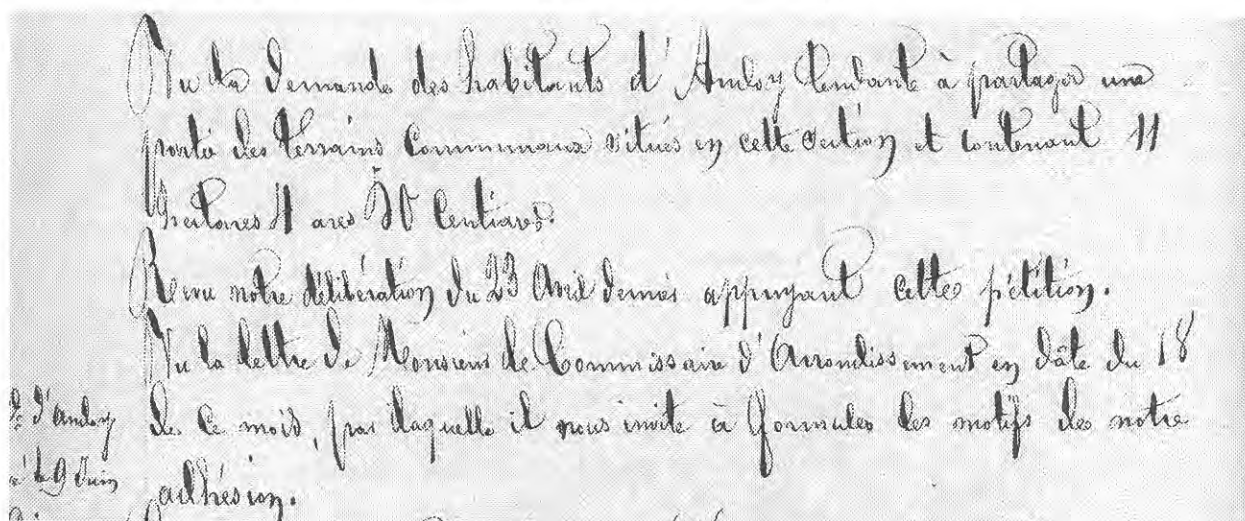
Rappelons que Léopold de Moreau est mort le 30 novembre 1864, à trente et un ans. Jean-Joseph Jacques le remplace comme bourgmestre du 3 janvier 1864 au 15 juillet 1865, date à laquelle Alphonse de Moreau prend la succession de son frère. Il a vingt-cinq ans.

Au cours de son mandat qui durera jusqu'en 1884 (l'année où il devient ministre) la vie du village, celle qui transparaît dans les comptes rendus du conseil communal, est extrêmement calme au regard des tempêtes sociales et scolaires qui secouent la capitale et le pays. Les quatre événements les plus importants sont l'agrandissement de l'église d'Andoy (travaux envisagés en 1871, réalisés en 1873 et longuement décrits dans le numéro 18 d'août 1994), la construction de l'école communale de Wierde (décidée en 1875, achevée en 1878, longuement décrite dans le numéro 25 de décembre 1996), la séparation de Sart-Bernard de la commune de Wierde (demandée en 1868, sanctionnée par la loi du 27 mai 1870) et les répercussions de la loi de malheur de 1879 sur l'école d'Andoy (épisode décrit dans le cadre de l'histoire de l'école dans le numéro 27 d'août 1997).

A part cela c'est le ronron habituel fait de centimes additionnels, de problèmes de voiries, de nominations d'institutrices et de présidents du bureau de bienfaisance... Mais puisque cette vie paisible constitue l'histoire de notre village voici quelques comptes rendus des conseils communaux de 1865 à 1884 qui en sont le reflet.

## 1. Petite histoire des Comognes d'Andoy (séance du 21 mai 1865)

A l'occasion d'une demande des habitants d'Andoy de louer par petits lots les terrains communaux, le compte rendu donne une description intéressante de ce quartier que les courageux paysans-locataires de l'époque auraient bien de la peine à reconnaître aujourd'hui.



Sur la demande des habitants d'Andoy tendante à partager une partie des terrains communaux situés en cette section et contenant 11 hectares 4 ares 50 centiares.

Par notre délibération du 23 mai dernier approuvant cette pétition.

Vu la lettre de Monsieur le Commissaire d'Arrondissement en date du 18 de Andoy par laquelle il nous invite à formuler les motifs de notre adhésion.

*Vu la demande des habitants d'Andoy tendante à partager une partie des terrains communaux situés en cette section et contenant 11 hectares 4 ares 50 centiares...*

*Considérant que ce terrain défriché en 1835 est encore dans un très mauvais état de culture parce qu'il est situé sur un sol extrêmement pierreux*

Considérant que les habitants d'Andoy ont été et sont encore d'un commun accord de ne pas prendre part à aucune adjudication publique, tentée ou à tenter par l'administration communale

Considérant que la mauvaise qualité du terrain, en partie montagneux, les grands frais que demande sa culture, l'extrême difficulté de l'amender au moyen de chevaux et sa situation hors limites, tout démontre qu'il ne s'y trouvera aucun amateur étranger

Considérant que les gens d'Andoy demandent que le terrain soit divisé en petits lots, sans doute plus faciles à améliorer, et qu'on les leur loue de gré à gré, une portion à chaque ménage qui en paiera un prix raisonnable

Par ces motifs, décide qu'il y a lieu de maintenir un avis favorable...

## 2. Les bals champêtres sont interdits à Andoy cette année

(séance du 13 août 1865).

Le cabaret du sieur Jacquet, à La Perche, est considéré comme mal famé. L'attitude grossière de ce cabaretier amène le conseil à prendre une mesure sévère. Ce compte rendu donne une image peu flatteuse de nos ancêtres. Amusant.

*Voici une requête en date du 6 août 1865 du sieur Jacquet cabaretier à la Perche à Andoy, par laquelle il sollicite l'autorisation de donner des bals dans son établissement le 15 et le 16 du ce mois.*

*Considérant que le cabaretier, mal famé, s'est adressé dans ce sens à Monsieur Jacques, échevin et officier de police, mais que sa demande ne fut qu'une espèce d'injure puisque les demandeurs avant de recevoir la réponse de qui de droit, déclara qu'il ferait danser avec ou sans autorisation de l'autorité locale.*

*Considérant que depuis un mois que le sieur Jacquet habite notre commune, il m'a été sujet de querelles tous les jours qui se rendent dans sa maison.*

*Qu'il tient du monde après la retraite et cela chaque dimanche.*

*Considérant qu'à diverses reprises les danses à Andoy, ont occasionné de grands désordres qui ont fait l'objet de contraventions qui ont été discutées pendant plusieurs séances du tribunal correctionnel de M. Annon et qui ont même été passés par la cour d'appel de Liège.*

*Vu la requête en date du 6 août 1865 du sieur Jacquet cabaretier à la Perche, à Andoy, par laquelle il sollicite l'autorisation de donner des bals dans son établissement le 15 et le 16 de ce mois*

*Considérant que ce cabaretier, mal famé, s'est adressé dans ce sens à Monsieur Jacques, échevin et officier de police, mais que sa demande ne fut qu'une espèce d'injure puisque le demandeur avant de recevoir la réponse de qui de droit, déclara qu'il ferait danser avec ou*



sans autorisation de l'autorité locale

Considérant que depuis un mois que le sieur Jacquet habite notre commune, il ne cesse de quereller tous ceux qui se rendent dans sa maison ; qu'il tient du monde après la retraite et cela chaque dimanche

Considérant qu'à diverses reprises les danses à Andoy ont occasionné de grands désordres qui ont fait l'objet de contraventions qui ont été discutées pendant plusieurs séances du tribunal correctionnel de Namur et qui ont même dû passer par la cour d'appel de Liège

Suit une grande page d'attendus qui se terminent par cette conclusion

Le collège des bourgmestre et échevins est d'avis 1° de se refuser pour la présente année à autoriser tout bal champêtre ou dans les estaminets dans la section d'Andoy. 2° prie Monsieur le Commissaire d'arrondissement de faire usage de toute son influence pour qu'on ne foule pas aux pieds la dignité des fonctionnaires nommés par Sa Majesté le Roi et qu'on respecte les règlements des communes placées sous ses pouvoirs.

### 3. Orages et ouragans sur l'église d'Andoy.

La séance du 20 septembre 1865 évoque un orage qui a provoqué des dégâts le 17 juillet précédent. La fabrique d'église demande un subside de 598 francs destinés à couvrir les dépenses occasionnées par cet orage mais ajoute à ces besoins la reconstruction des fenêtres et la restauration de la tour, ce qui porte la note à 2276 francs. La conclusion est assez amusante : " Le conseil prie l'autorité supérieure de combler le déficit de 1419 francs 94 centimes au moyen d'un subside sur la province et sur l'état afin que la Fabrique puisse faire exécuter le plus tôt possible ces urgents et nécessaires travaux ".

Séance du 20 septembre 1865  
Présents M. M. Le Chevalier Alphonse de Moreau, Bourgmestre, Jean Joseph Bourquet  
et Jean Hubert Piret, échevins, Louis André, Alexis Piret et Gaspard Dastet c.

Ordre du jour.

Demandes de subsides des fabriques des Eglises d'Andoy et de Mierde

Le Conseil:

Sur la délibération en date du 17 juil 1865 de la fabrique de l'Eglise d'Andoy tendante à obtenir un subside de 598 francs 94 c. destinés à couvrir des dépenses occasionnées par l'orage du 17 juillet 1865.

La séance du 13 décembre 1868 parle d'un " ouragan du 6 au 7 de ce mois ". La Fabrique demande cette fois un subside de 582 francs.

La séance du 6 août 1876 examine une nouvelle demande de subside de la Fabrique d'Andoy : " Cent francs pour l'aider à faire réparer les dégâts causés aux toitures de l'église et du presbytère par l'ouragan du 12 mars dernier ".

#### 4. Sart-Bernard demande à être séparé de Wierde.

Sur les bases de cette séparation, le Conseil communal de Wierde croit  
devoir donner un avis favorable, à la prière des habitants pétitionnai-  
res. La demande, si souvent réitérée, le nombre si considérable d'habi-  
tants qui, à chaque manifestation, s'est empressé d'y souscrire spontanément,  
a prouvé que l'érection de Sart-Bernard en commune  
séparée, est bien dans le vœu de la population et que le mouvement  
que nous constatons n'est pas l'œuvre de quelques meneurs.  
Le conseil a dû se rendre à l'évidence de ces faits. Plusieurs fois  
il avait été sollicité par le Sart-Bernard à entrer en arrangements  
et à régler définitivement, par un compromis, les questions irritantes  
qui pourraient s'élever après la séparation; il y a consenti enfin,  
la section la plus intéressée, le Sart-Bernard, a abandonné un  
grand nombre de ses prétentions et la séparation qui semblait  
devoir devenir une source de discorde pourra s'effectuer à  
l'avenir de commun accord.

Séance du 2 juillet 1868 : Délibération du conseil communal de Wierde sur la demande en séparation de Sart-Bernard

*A Messieurs les membres du conseil provincial de Namur, Messieurs.*

*Par suite du désir souvent manifesté par la section de Sart-Bernard d'être érigée en commune distincte, par suite, en outre, de l'accord établi entre les trois sections de la commune de Wierde sur les bases de cette séparation, le conseil communal de Wierde croit devoir donner un avis favorable à la prière des habitants pétitionnaires. La demande si souvent réitérée, le nombre si considérable d'habitants qui, à chaque manifestation s'est empressé d'y souscrire spontanément, a prouvé que l'érection de Sart-Bernard en commune séparée est bien dans le vœu de la population et que le mouvement que nous constatons n'est pas l'œuvre de quelques meneurs. Le conseil a dû se rendre à l'évidence de ces faits. Plusieurs fois il avait été sollicité par le Sart-Bernard à entrer en arrangements et à régler définitivement, par un compromis, les questions irritantes qui pourraient s'élever après la séparation; il y a consenti enfin. La section la plus intéressée, le Sart-Bernard, a abandonné un grand nombre de ses prétentions et la séparation qui semblait devoir devenir une source de discorde pourra s'effectuer à l'avenir de commun accord.*

*L'année dernière le désir des habitants n'avait pas été suffisamment manifesté; la séparation semblait prendre un caractère irritant qui répugnait au conseil communal; aujourd'hui la situation s'est complètement modifiée et c'est à l'unanimité que nous appuyons la demande formulée par Sart-Bernard tout entier.*

Rappelons que la séparation a été effective en 1870.

## 5. Les avatars du péage de la route Naninne-Mozet.

La construction de cette route et l'instauration du péage ont été évoquées dans les comptes rendus des conseils de 1861 et 1863, au temps de Léopold de Moreau (publiés dans le No 34 de décembre 1999). La situation évolue...

Séance du 7 novembre 1867.

A la demande de Monsieur Capelle Etienne, adjudicataire, le conseil " *nomme commissaire voyer communal pour le chemin de grande communication de Naninne à Mozet le sieur François Feron domicilié à Naninne en remplacement du susnommé Emmanuel Jacques. Cette nomination finira avec le bail d'entretien dudit chemin, c'est-à-dire le premier janvier 1870* ". Le commissaire voyer est apte à dresser procès verbal pour contravention à la police de la voirie, du roulage et des barrières.

Séance du 12 mars 1869

Une circulaire du conseil provincial impose la suppression des péages sur les chemins vicinaux. Le conseil communal est d'accord de supprimer le péage sur la route de Naninne à Mozet " *à condition que le sieur Delattre, qui a une industrie de terres plastiques à Wierde soit imposé pour une somme de 400 francs au lieu des 170 francs actuels...afin que la suppression des barrières qui rapportent 400 francs ne diminue pas les revenus de la voirie déjà beaucoup trop faibles pour faire face aux dépenses de celle-ci* ".

Séance du 1 février 1874

La circulaire citée le 12 mars 69 n'a manifestement eu guère de suite puisque le conseil demande de prolonger le péage de dix ans.

Les conseils communaux de Mozet, Naninne et Wierde...

*Considérant que la circulation est très active sur la route notamment pour le transport des terres plastiques en rend l'entretien fort coûteux*

*Attendu que l'état des finances des communes intéressées est aussi précaire qu'en 1863*

*Sollicitent du gouvernement...l'autorisation de maintenir pour un nouveau terme de dix années consécutives les deux péages établis sur la dite route de grande communication.*

*Ordu du Jour.*  
*Voirie Droits de péage à établir sur la route de Grande Communication Lettre de la Députation permanente - Le Conseil.*  
*Pi. l'ordonnance de la Députation permanente en date du premier Avril 1860 soixante quatorze relative à la demande faite par les conseils communaux de Mozet Naninne et Wierde par laquelle eux-ci sollicitent l'autorisation de pouvoir pendant une nouvelle période de dix années les péages établis sur la route de grande communication qui va de la Station de Naninne à Mozet.*

Cette demande sera acceptée par la députation permanente en mai. Le péage est donc prolongé jusqu'en 1884.

Le compte rendu du conseil du 5 octobre 1873 indique que les deux exploitations de terre plastique et la fabrique de produits réfractaires de la commune sont dans un état florissant et que les impositions suspendues les trois années précédentes seront dorénavant exigées : 240 francs pour Messieurs de Ferrare de Wierde et 80 francs pour Monsieur Delattre industriel à Seilles.

## 6. L'église d'Andoy est agrandie (Séance du 1 mars 1872).

Le clocher, qui menaçait de s'effondrer a été démonté ; on décide de profiter de sa reconstruction pour agrandir l'église.

Reconstruction de sa tour. \_\_\_\_\_  
Le Conseil,  
Vu la lettre ci-jointe, datée de ce jour, du Collège de  
Bourgmestre et Echevins relative à l'agrandissement  
de l'Eglise d'Andoy et à la reconstruction de  
sa tour ; \_\_\_\_\_  
Considérant qu'il importe de mettre de suite ces  
travaux en exécution ; \_\_\_\_\_  
Vu les plans et le Devis estimatif qui en ont été dressés ;  
Vu le montant de la dépense totale fixée à 16,284 frs 33 c.

Considérant qu'il importe de mettre de suite ces travaux en exécution...  
Vu le montant de la dépense totale fixée à 16.284 francs 33 centimes ;  
Considérant que la commune peut, avec l'aide d'une personne généreuse et le produit d'une briqueterie y intervenir pour une somme de 6.200 francs ;  
Estime qu'il y a lieu d'approuver les plans et le devis estimatif dressés par l'architecte Glibert et demande l'autorisation de mettre ces travaux en adjudication publique ou de les faire exécuter par régie et sollicite du gouvernement un subside de 10.084 francs 33 centimes pour parfaire la dépense.

## 7. On décide de démolir l'ancienne école de Wierde et d'en construire une nouvelle (séance du 20 décembre 1875).

A la suite d'une longue page d'attendus, le conseil " à l'unanimité des membres présents décide que l'école de Wierde sera démolie et remplacée par une nouvelle construction qui sera élevée sur l'emplacement de l'ancienne ".

Vu les dispositions conciliantes du Conseil de la  
 fabrique de l'église de Moreau.

À l'unanimité des membres présents décide  
 ce qui suit

Art 1<sup>er</sup> L'église de Moreau sera démolie et remplacée  
 par une nouvelle construction qui sera élevée sur l'em-  
 placement de l'ancienne.

Art 2 La commune accédera à la fabrique d'égli-  
 se la parcelle de terre attenant à l'ancienne école et  
 portée au cadastre sous le N° 2112 en tenant.

**8. Le cimetière d'Andoy est agrandi (séance du 19 décembre 1877).**

2<sup>o</sup> Le cimetière d'Andoy sera agrandi de ces deux  
 parcelles sus-indiquées.

3<sup>o</sup> Il sera entouré d'un mur en pierres de deux  
 mètres de hauteur afin d'être convenable. A défaut  
 La présente délibération avec le plan à l'appui sera  
 soumise à l'approbation des autorités supérieures

Le Président

Le Secrétaire  
 F. Dujeux

Considérant que le cimetière de la section d'Andoy est devenu insuffisant, que cet état de choses donne lieu à des réclamations de la part des habitants d'Andoy et qu'il peut en même temps présenter des dangers au point de vue de l'hygiène publique ;

Considérant que ce cimetière est clos au midi et au levant par de mauvaises haies qui permettent aux animaux de le parcourir en tout temps ;

Considérant que Monsieur le Chevalier de Moreau offre de céder gratuitement pour l'agrandissement de ce cimetière 64 centiares à prendre dans le verger qui y touche au levant à la condition qu'il lui sera permis de doubler son caveau de famille, c'est-à-dire d'ajouter aux dix mètres carrés qu'il a actuellement dix nouveaux mètres carrés ;

Considérant qu'en prenant dans le jardin d'Ernest Dothée 93 centiares on donnerait au cimetière susdit des dimensions en rapport avec la population d'Andoy ;

Décide ce qui suit :

L'offre présentée par Monsieur le chevalier de Moreau est acceptée avec la condition posée

par le donateur.

Le cimetière sera agrandi de ces deux parcelles sus-indiquées.

Il sera clôturé d'un mur de pierres de deux mètres de hauteur afin d'être convenable et décent.

## 9. Une distribution d'eau potable à Wierde ? (Séance du 14 août 1881)

*Ordre du jour :*  
*Distribution d'eau à Naninne et à Wierde*  
*Le Conseil*  
*Considérant la pénurie d'eau dans laquelle se trouvent les deux sections de la commune ;*  
*Attendu que cet état de choses pourrait être nuisible à la santé publique ;*  
*Attendu que le vœu unanime de la population est d'avoir une distribution d'eau potable ;*  
*Attendu que celle de Naninne permet à celle de Wierde de prendre l'eau de la source Saint Bernard sise à Naninne ;*  
*Le conseil décide ce qui suit :*

Considérant la pénurie d'eau dans laquelle se trouve les deux sections de la commune ;  
Attendu que cet état de choses pourrait être nuisible à la santé publique ;  
Attendu que le vœu unanime de la population est d'avoir une distribution d'eau potable ;  
Attendu que celle de Naninne permet à celle de Wierde de prendre l'eau de la source Saint Bernard sise à Naninne ;  
Le conseil décide ce qui suit :  
Il est par la présente délibération sollicité de l'autorité supérieure un crédit spécial de deux cents francs à l'effet de faire jauger la source Saint Bernard et faire les nivellements préparatoires nécessaires pour s'assurer si l'eau de cette source peut être utilement amenée à Wierde. Ce crédit sera pris sur le boni du budget de 1881.

Il ne s'agissait pas bien sûr d'amener l'eau dans chaque maison (les robinets n'y couleront qu'après 1950) mais de créer une ou deux fontaines dans le village. La fontaine de la Perche était alimentée par une source de Naninne ; peut-être celle de Saint Bernard. Voyez à ce sujet la brève étude du problème de l'eau publié dans le numéro 11 de juin 1992.

## 10. La dernière séance du bourgmestre Alphonse de Moreau.

La dernière séance du conseil d'Alphonse de Moreau est celle du 16 février 1884. Elle est consacrée à la nomination d'Adolphe Piérard à la fonction de membre du bureau de bienfaisance. Alphonse de Moreau est renseigné comme présent mais sa signature manque.

## 10. Encore à propos du cours de religion (Séance du 2 novembre 1884)

*Le Conseil*

*Vu les §§ 1, 2 et 3 de l'article 4 de la loi organique du 20 septembre 1884 sur l'enseignement primaire*

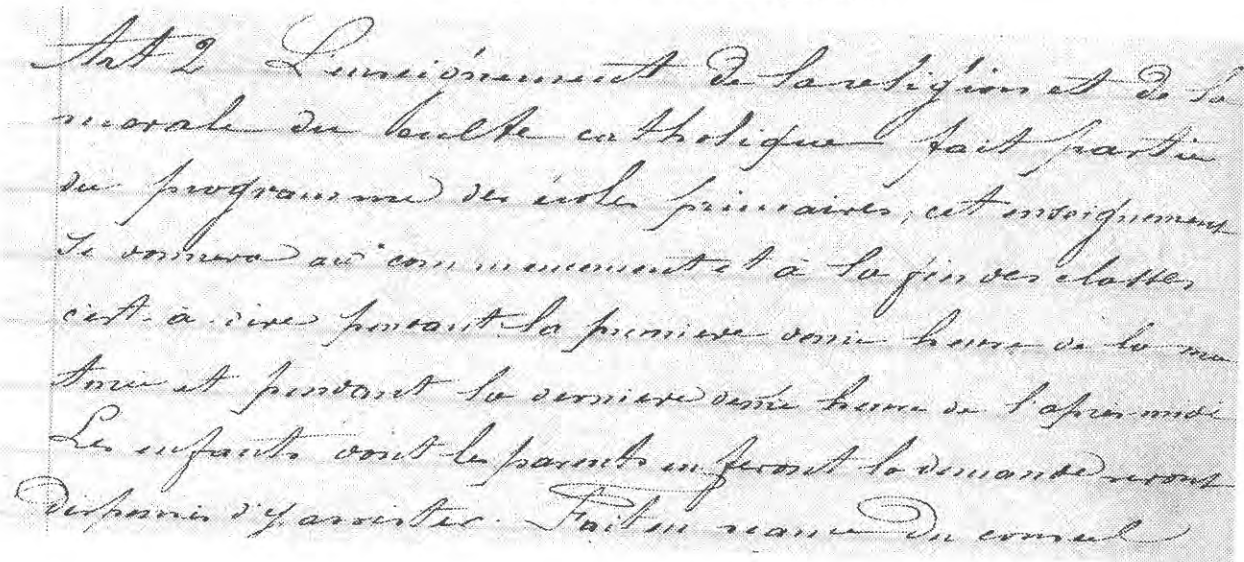
*Décide ce qui suit :*

*Art. 1<sup>er</sup>. Le programme des écoles primaires de la commune comprend les matières dont l'enseignement est obligatoire aux termes du paragraphe premier de l'article 4 de la loi.*

*Art. 2. L'enseignement de la religion et de la morale du culte catholique fait partie du pro-*

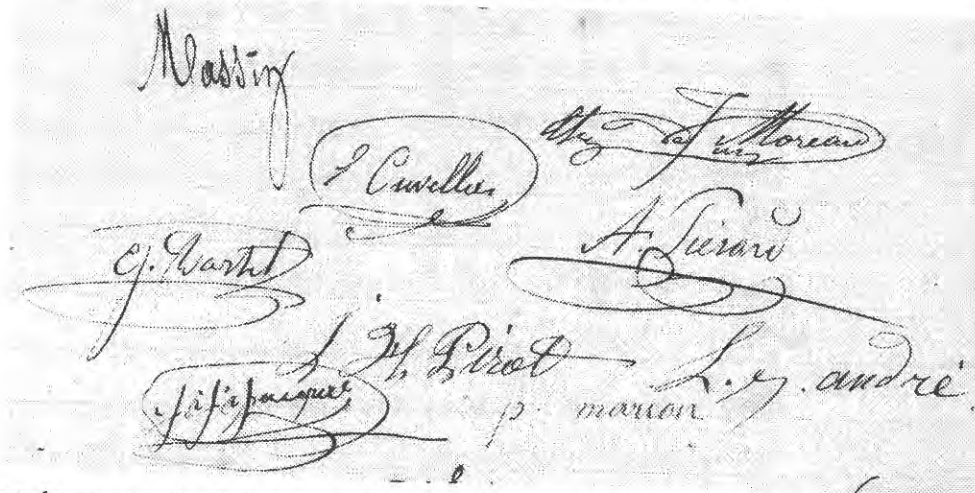
gramme des écoles primaires ; cet enseignement se donnera au commencement et à la fin des classes c'est-à-dire pendant la première demi-heure de la matinée et pendant la dernière demi-heure de l'après-midi. Les enfants dont les parents en feront la demande seront dispensés d'y assister.

C'est le reflet, au village, de la victoire politique de son bourgmestre !



Art 2 L'enseignement de la religion et de la morale au halle catholique fait partie du programme de l'école primaire, et enseignement se donnera au commencement et à la fin des classes c'est-à-dire pendant la première demi-heure de la matinée et pendant la dernière demi-heure de l'après-midi. Les enfants dont les parents en feront la demande seront dispensés d'y assister. Fait en séance du conseil

### La composition du conseil au temps d'Alphonse de Moreau.



Massing  
J. Cuvelier  
Alphonse de Moreau  
A. Durand  
J. M. Pirot  
L. J. André  
G. J. Jacques  
P. Marion

Au moment de sa nomination comme bourgmestre, le 15 juillet 1865, le conseil se compose de Jean-Joseph Jacques, Jean-Hubert Pirot, Jean-Baptiste Morimont, Louis André, Pierre Marion, Gaspard Dartet et Alexis Piérard.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1866 Jean-Baptiste Morimont est remplacé par Edouard Cuvelier.

Le 26 mars 1871, suite aux élections du 19 décembre 1870, Jean-Hubert Pirot et Louis André sont remplacés par Jean-Joseph Oger et Jean-Joseph Lizée.

Le 14 octobre 1875 Pierre Marion démissionne ; il est remplacé après les élections du 26 octobre par Dieudonné Culot. En conséquence de ces élections, le 9 janvier 1876, le conseil se compose de deux échevins, Alexis Piérard et Edouard Cuvelier et de quatre conseillers, Jean-Joseph Oger, Jean-Joseph Lizée, Gaspard Dartet et Dieudonné Culot.

En octobre 1881, Jean-Joseph Oger, qui déménage à Temploux, démissionne. Il est remplacé par Louis-Joseph Oger.

Cette composition du conseil se maintiendra jusqu'en 1884, date du départ d'Alphonse de Moreau.

# MOTS CROISES DU CRESPON

par Jacqueline Coisman

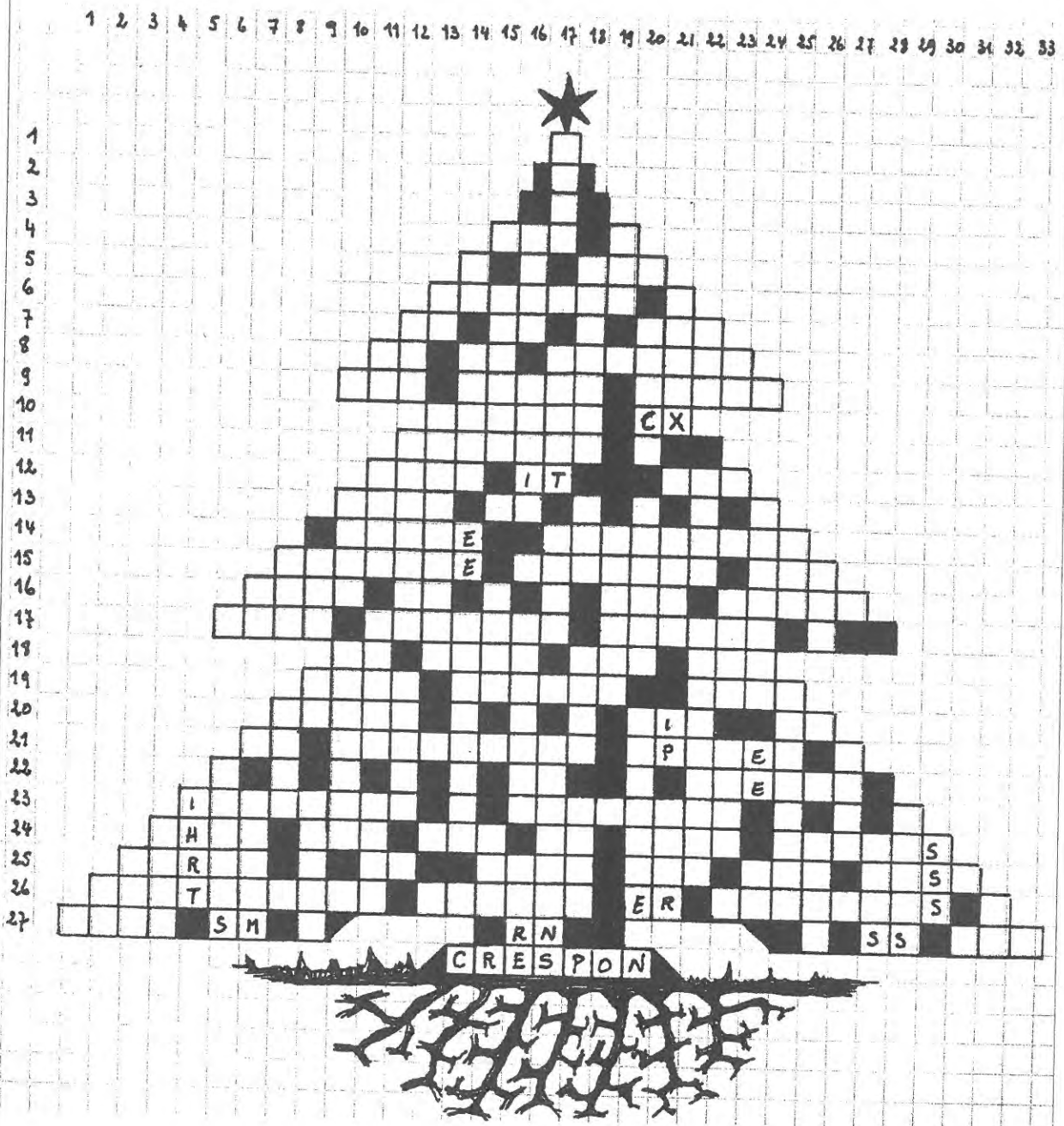
## Horizontalement

4. Préserve de la corruption \* 5. Qui n'est pas dur \* 6. Air de danse à deux temps, gai et animé \* 7. Du verbe lire – Du verbe avoir – On le courbe quand on est résigné \* 8. Note de musique – Disque – Ensemble de divers écrits \* 9. Génie féminin dans les contes – Auberge – Les abeilles y vivent \* 10. Petite galette cuite sous la cendre \* 11. Ruse, dissimulation \* 12. Utilisé à la Noël, il symbolise la couronne d'épine – Qui n'est pas divisé \* 13. Fleur de Noël – Année \* 14. Elle imite les flocons de neige – Confite elle sert à garnir les biscuits \* 15. Bruit que fait la bûche en brûlant – Cher – “ Allez, la messe est dite ” \* 16. Teinture provenant de la noix – Roulement de tambour – Talent, adresse – Enlèvera \* 17. Elle est la plus longue au solstice d'hiver – Ils ont été les premiers témoins de la Nativité – Béni à la Chandeleur, il était allumé en cas d'orage dans nos campagnes \* 18. Note de musique – Temps précis où un événement a eu lieu – Volaille – Colère \* 19. Ils sont d'artifice la nuit de la Saint Sylvestre – Missive – Evalue le poids \* 20. Consistant – Photo à projeter sur écran – Conjonction de subordination \* 21. Note de musique – Conforme à la vérité – Conifère que l'on décore en fin d'année \* 22. Le chef d'orchestre le donne aux musiciens pour s'accorder – Joie \* 23. Qualifie des petites filles simples et d'une franchise innocente – Enrobé de miel \* 24. Moyen de transport – Couleurs de métal précieux – Entreprend hardiment – Lettre de l'alphabet grec – Fête de fin d'année – On les mange à la Chandeleur \* 25. Recouvert d'une résine qui rend la surface brillante – Connu – De quoi recouvrir l'oreiller – On fête l'année nouvelle par un ... de fusées dans le ciel – Liquide – Première partie d'une locution qui signifie “ par le fait même ” \* 26. Bruit que font les enfants pour chasser les sorcières – Petit personnage de la crèche – Argent reçu le jour de l'an \* 27. Proclamations solennelles – Partie d'une lampe d'où sort la mèche

## Verticalement

2. Possessif \* 3. Breuvage \* 4. Dénombrement des citoyens au temps des Romains \* 6. Fruit exotique très estimé \* 7. Du verbe boire – Les contes de cet auteur sont destinés aux enfants \* 8. Appel aigu – Symbole de fécondité, elle désigne le roi du jour \* 9. Renvoi – Symbole chimique du fer – Depuis le sixième siècle Balthazar est différencié des autres rois par une barbe ... \* 10. Lettres de roue en mélange – Zèle enthousiaste \* 11. Pronom personnel – Interjection pour inciter un animal à sauter – La myrrhe en est un – Crochet en forme de S \* 12. Le buveur ne l'aime pas dans son vin – Prière rappelant les mystères chrétiens- Vin grec \* 13. Petit ruisseau – Il accompagne Saint Nicolas \* 14. Note de musique – Rentrant dans la fabrication de certains boudins – Biscuits de réserve \* 15. Boue – Réjouissance \* 16. Les laboureurs le fêtent – Passereau verdâtre – Panneau sculpté ou peint au-dessus de la table d'un autel – Foyer \* 17. Joseph, après le songe, prit Marie et l'Enfant et partit en ... – Narration – Graine aromatique qui parfume le pain d'épices – Servent aux illuminations \* 18. La pâte de massepain est ... pour créer des figurines – Il était présent dans l'étable – Espace circonscrit par le trajet d'un astre – Qui est à moi \* 19. Cadeau – Qui a reçu la rémission de sa peine \* 20. Devenu dur – Très beau spectacle lumineux en ville – Repos \* 21. Les cartes les transmettent – Bouché avec de la pâte pour fermer hermétiquement un récipient allant au four – Dormir comme un ... \* 22. Expression latine employée entre parenthèses pour indiquer que la citation est textuelle – Fruit sec – Faire bonne chair \* 23. Personnage de conte – Espace dans lequel brille l'étoile \* 24. Les enfants évaluent le temps qui les sépare de la Saint-Nicolas en les comptant – Conjonction \* 25. Saison – Massacre (lettres mélangées) \* 26. Période – Grande affluence \* 27. L'agneau fait entendre un appel \* 28. Conifères \* 29. Champignons comestibles \* 32. Note de musique.

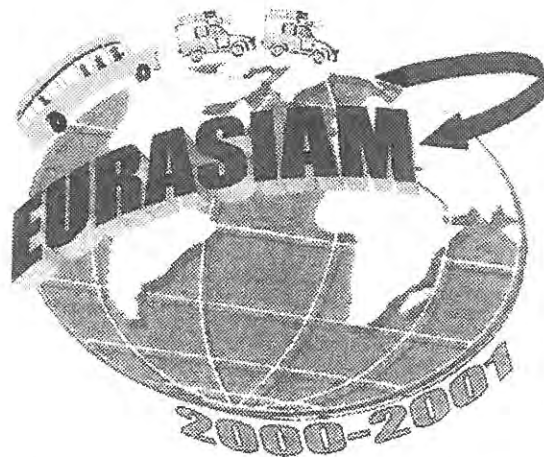




*Courage, mais...  
la solution est donnée page 42*

# EURASIAM 2000

Rêver d'eux  
C'est partir un peu...



## Chapitre 2 : De Moscou à Siem Reap

Petit rappel. Eurasiam, c'est l'aventure touristique-humanitaire de six jeunes belges avides de parcourir le monde. Les six héros (Laurent, Bruno, Olivier, Catherine, Jean-Baptiste et Anne), leurs objectifs, leurs véhicules et leurs itinéraires vous ont été présentés dans le numéro précédent. Première destination, le Cambodge pour venir en aide à une école pour orphelins.

Seconde destination, la Bolivie pour y soutenir une action sanitaire. Fin juillet nous les savions à Moscou tentant de remuer le gros ours inerte de la bureaucratie russe...

Mais avant d'arriver à Moscou, ils avaient traversé la Pologne en en conservant ces deux souvenirs. Extraits de leur journal.

### Auschwitz

Dimanche 16 juillet, sept heures... Il a plu toute la nuit. Les gouttes crépitent encore sur la tôle de Busart (c'est ainsi que nous avons baptisé notre maison ambulante). Le ciel est gris pour ne pas dire noir. A midi rien n'a changé. Un silence pesant s'est installé au sein de l'équipe d'Eurasiam. Les commentaires sur la matinée ne se bousculent pas. Chacun semble perdu dans ses pensées et pourtant le climat pluvieux n'y est pour rien... Nous sortons du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Un retour de soixante ans dans le temps nous permet d'approcher l'horreur nazie de cette triste époque. Ici, pendant la seconde guerre mondiale, derrière ces fils barbelés, à l'abri des regards indiscrets, un million cinq cents mille hommes, femmes et enfants ont franchi les portes de l'enfer. En 1945 seulement sept mille Juifs, Tziganes ou prisonniers soviétiques ont survécu tant bien que mal à cette barbarie. Des milliers de chaussures, des centaines de vieux bassins émaillés, une montagne de vêtements de treillis sont parmi beaucoup d'autres les témoins silencieux de ce drame. On se prend à imaginer l'enfant qui chaussait ces petites sandales en carton, le visage triste du prisonnier derrière cette paire de lunettes rafistolées avec du vieux fil ou la maman rangeant soigneusement cette valise numérotée... Qui étaient-ils ? Qu'avaient-ils fait pour en arriver là ? Quels étaient leurs rêves, leurs espoirs ? Que pouvaient-ils penser de leurs tortionnaires ?

" Ça n'a pas existé... ce n'est qu'un détail dans l'histoire humaine ". C'est ce que certains osent encore affirmer aujourd'hui ! Nous, nous avons vu et c'est atroce. " Non, plus jamais ça ! ".

### Un petit village polonais.

Ce 17 juillet, alors que nous nous installons dans un petit village polonais, sous des arbres bordant un sentier de terre, des enfants s'approchent de Busart toujours aussi fier de susciter autant de surprise et de sourires. Nous leur proposons une partie de foot. Parmi la foule une jeune fille nous invite à prendre le café dans sa famille. Nous acceptons de suite. C'est dans une maison moderne, de style arabe et à la décoration sobre mais de bon goût que nous sommes reçus. La chaleur et l'attention dont nous faisons l'objet nous touchent. La maman nous sert du thé, de l'orangeade et du café tandis que le papa nous fait déguster notre première vodka. Comme il est de coutume nous levons le coude et avalons le nectar cul sec. Accompagnant notre breuvage, crudités, saucissons et biscuits. Notre hôtesse, Marta, est une jolie jeune fille de treize ans, coquette et extravertie qui prend naturellement la parole. A tour de rôle nous plongeons le nez dans un dico polonais-français, complément très utile du langage des signes. Comme toutes les enfants de son âge Marta va à l'école où elle étudie la géographie, l'histoire, le polonais et le français. Elle aspire à une carrière d'hôtesse de l'air et partage son temps libre entre le foot, le piano et la cueillette des cerises comme job de vacances. Ses goûts musicaux sont proches des nôtres (Christina Aguilera, Britney Spears)... Elle nous fredonne un air d'une chanteuse locale (Natalie Kukulska)... L'ambiance est très chaleureuse et nous n'hésitons pas lorsque la famille nous convie au petit déjeuner du lendemain. Une belle rencontre dont nous conservons un excellent souvenir !

### Moscou

Ils y sont arrivés le 21 juillet. Alternances de pluie et de soleil, alternances de découvertes intéressantes et de tracasseries administratives déprimantes. Les Russes de la rue sont manifestement sympathiques et accueillants mais on ne fait pas cinquante pas sans rencontrer un policier, un gendarme ou un militaire... En six jours la police les contrôle cinq fois sur le parking de l'université qui les accueille.

Les rapports avec la bureaucratie sont très dif-

ficiles ; tatillons, irresponsables, les fonctionnaires ne cessent de se référer à l'autorité supérieure et d'échelon en échelon la moindre décision prend du temps, beaucoup de temps. Chacun sait que la patience russe est infinie mais nos touristes occidentaux, trépignants, commencent à comprendre pourquoi. Ils vont batailler dix jours pour quelques tampons sur quelques passeports, pour qu'il leur soit permis de continuer leur route. Une route qu'ils croient un moment, à cause des complications, devoir faire bifurquer vers le sud. Ca finit par s'arranger, ils



*La place rouge à Moscou.*



*Lessive sur la place rouge.*

### **Les mariés de Moscou**

Lors de notre petite visite de la ville, à notre grand étonnement, de nombreux couples de mariés accompagnés de leurs suites sillonnaient les abords de la Place Rouge. Il allaient ça et là, bouteilles de champagne (ou de vodka) à la main. Les amis réclamaient à grands cris : “ Le baiser ! ”

Nous avons voulu en savoir plus sur la tradition du mariage à Moscou.

Le matin, le garçon vient chercher sa promise. Elle lui fait souvent des petites blagues, une partie de cache-cache débute entre les futurs époux. Une fois les amoureux réunis ils se rendent à une cérémonie qui ne dure qu'une quinzaine de minutes. La longue marche peut alors commencer. Accompagnés de leurs amis et témoins qui arborent fièrement une banderole attestant leur fonction, les mariés se rendent sur la Place Rouge et déposent un bouquet devant la flamme du Soldat Inconnu. Tout le monde est joyeux et le champagne coule déjà. Le cortège se dirige ensuite vers le Mont Lénine, superbe point de vue qui domine la ville. Après une dernière halte au parc de la Victoire, la course folle s'arrête à l'endroit de la fête. Mais que font les parents pendant cette journée ? Ils préparent les réjouissances du soir qui dureront jusqu'au petit matin et recommencent parfois le lendemain. Seul le marié comptera le nombre de cloques que sa nouvelle épouse découvrira en enlevant ses petits souliers blancs nacrés...

### **La Russie et Moscou.**

Le point de vue d'un étudiant russe de la faculté des langues étrangères.

La Russie c'est le pays des contrastes et des paradoxes, où le chic et la richesse coexistent avec le misère, l'intelligence avec l'ignorance, l'honneur avec la trahison, les anciennes traditions avec les influences contemporaines.

“ Moscou, c'est une très belle ville ; c'est vraiment grandiose ; c'est la ville la plus propre d'Europe ! ”. Voilà les impressions de la plupart des Européens qui ont visité la capitale de la Russie mais qui avaient peur d'être terrorisés par la mafia, de rencontrer des ours dans les rues ou de se noyer dans une mer de vodka avant d'y arriver.

Il est vrai que le stéréotype de Moscou en Europe ne change pas aussi vite que la ville elle-même. En plus très souvent les étrangers associent Moscou à toute la Russie, ce qui n'est pas juste car la différence entre la capitale et le reste du pays est immense. Cette différence consiste d'abord en de grandes sommes d'argent que la ville consacre aux services sociaux et au développement du tourisme et des loisirs. Une majorité de Moscovites est donc favorisée par rapport aux provinciaux. Une autre différence est liée à la mentalité des gens. D'après le stéréotype les Moscovites sont considérés comme plus égoïstes, pas trop sociables et peu ouverts aux autres ; tandis que les provinciaux sont très gentils, ouverts, simples, bons et naïfs. Pourtant, c'est dans la province que l'on trouve le plus de “ sauvagerie ” russe : ivrognerie, criminalité, violence, etc. Donc, la Russie, c'est toute une gamme de contrastes qui sont très intéressants à découvrir mais parfois très difficiles à comprendre.

partiront comme prévu vers la Sibérie...la Mongolie...la Chine...

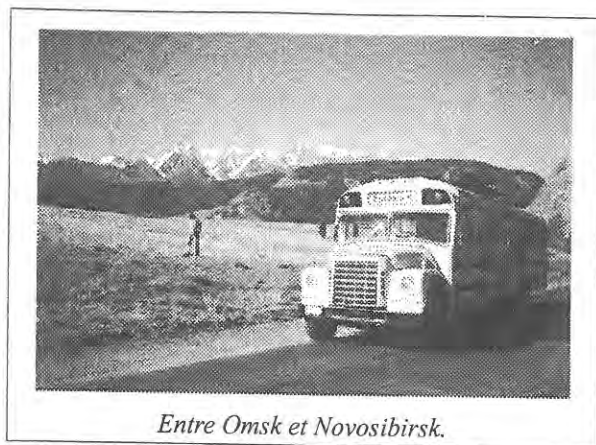
Dans leur journal, deux souvenirs de Moscou : un mariage et Michel Krasnov, un étudiant de l'université Lomonossov.

### Novossibirsk

Anne, pour des raisons personnelles, renonce à poursuivre le voyage. C'est donc à cinq qu'ils embarquent vers la Sibérie. " On " leur avait prédit des pistes désastreuses, des ours et des brigands...Mais Busart avale allègrement les kilomètres sur des routes convenables...bien qu'il doive souffler un peu, toutes les heures, le temps de se refroidir...et, pour éviter les mauvaises rencontres, ne roule jamais la nuit et ne dort que dans des parkings gardés.

Quatre mille kilomètres en dix jours. Une performance ! Mais il faut cravacher. Lever à six heures. Coucher à minuit.

Pour rêver d'eux, il nous faut les imaginer (c'est-à-dire se créer des images) organisant leur vie dans ce grand bus jaune, alternant les tours de conduite, rencontrant aux arrêts des gens cu-



*Entre Omsk et Novossibirsk.*

rieux, harcelés par les moustiques, émerveillés par les paysages : interminables forêts de bouleaux, immenses champs de blé ou de tournesols...et des villages de chaumières...et des villes modernes...

Pour rêver d'eux, il faut les suivre sur une carte... Vous y verrez que leur route, de Moscou à Novossibirsk, passe notamment par Oufa, capitale de la Bachkirie (en russe Respublika Baskortostan) au confluent de la Oufa et de la Bielaïa (Bielaïa Rieka, la rivière blanche) dont les eaux descendent des monts Oural pour aller plus loin nourrir la Volga... L'Oural qui n'est pas vraiment un obstacle à cette latitude... Tcheliabinsk : les voici en Sibérie... Tioumen, chef-



*Busart dans un paysage de l'Altai*

lieu de la région du même nom (Tyumenskaya oblast), la première ville fondée par les Russes en 1586, point de départ de la colonisation... Tioumen, c'est un détour, mais la route directe vers Omsk traverse la pointe nord du Kazakhstan et il vaut mieux éviter ces passages de frontière... Omsk, la première capitale de la Sibérie occidentale, gros port fluvial au confluent de l'Om et de l'Yrtych, centre ferroviaire sur le Transsibérien... Novossibirsk enfin... où ils connaîtront une immense déception !

### La grande déception

De Novossibirsk à Oulan-Bator (capitale de la Mongolie) la route principale passe par Irkoutsk sur le lac Baïkal. Mais voilà ! Une nouvelle route, plus directe, par les monts Altaï, très beaux, leur permettra de quitter plus rapidement la Russie. Les monts Altaï sont effectivement magnifiques mais à l'admiration succède une énorme stupéfaction : la frontière est fermée aux étrangers. A Tashenta, pour passer, il faut être Russe ou Mongol ; les étrangers doivent obligatoirement transiter par un seul poste sur la route d'Irkoutsk à Oulan-Bator. Les gardes-frontière sont impitoyables.

Ce contretemps implique un détour de quatre mille kilomètres (il faut repasser par Novossi-

birsk), nous sommes le 15 août et leur visa russe expire le 20. Mission impossible ! Les supplications, les prières, l'apparition de quelques dollars laissent les douaniers inflexibles. La mort dans l'âme, la rage au cœur, maudissant la bureaucratie et les conseillers incompetents qui les ont fourvoyés dans cette impasse, ils font demi-tour sur cette route de l'Altaï maudite et magni-



*Rencontre avec Igor, sa femme Rita et des amis.*

fique. Un seul espoir subsiste : obtenir une prolongation du visa à Novossibirsk. Ils se doivent d'être prudents ! Si ils sont pris sans visa sur le territoire russe ils seront immédiatement expulsés manu militari et tous leurs biens (le bus et tous les trésors qu'il contient) seront saisis. Ici, on ne badine pas du tout avec les immigrés clandestins !

Extraits d'un courrier électronique reçu le 29 août

“ Nous avons perdu un de nos paris : amener le bus au Cambodge. Certains d'entre nous ont du mal à accepter que tant de mois de préparation, tant d'heures passées à aménager Busart, tant d'espoirs et de rêves placés dans ce véhicule s'écroulent ainsi pour quelques mesquines procédures administratives. Nous sommes d'autant plus déterminés maintenant à tenter une seconde fois d'amener Busart au Cambodge dans quelques mois. En ayant la ferme assurance que les frontières nous soient ouvertes. Cet espoir nous permet de surmonter tout doucement notre déception. Nous sommes assurés que le bus passera sans trop de dommage l'hiver russe blotti au creux de son parking.

L'abandonner a été pour l'équipe une dure épreuve, une gifle en pleine figure. Nous mettons maintenant le cap sur le Cambodge par les moyens de transport locaux ; car si nous nous n'avons plus le don matériel représenté par le bus il en reste un autre moins médiatique mais peut-être plus important, la contribution financière des donateurs à la construction de l'école des arts de Siem Reap, que nous nous sommes engagés à apporter à Muong Thy. Consolons-nous avec cette pensée de Bertrand Picard (dans la relation de son tour du monde en ballon) : “ Dans la vie, certains paramètres sont contrôlables et d'autres ne le sont pas. L'origine de nombreuses déceptions et souffrances provient de tentatives désespérées de maîtriser ce qui ne peut l'être. Il faut accepter la réalité des choses. Il ne s'agit pas d'une attitude fataliste mais plutôt d'une philosophie de l'acceptation ”!

En passant, ils s'étaient fait un ami à Novossibirsk ; en y revenant ils lui demandent son aide. Mais hélas ! il est impossible d'y prolonger les visas ; c'est à Moscou qu'ils ont été enregistrés, ce n'est qu'à Moscou qu'ils peuvent être prolongés. Le labyrinthe russe se complique. Nous voici le 18 août. Ils sont acculés au désastre. Une décision cruelle s'impose : il faut abandonner Busart et ses mille trésors et fuir au plus tôt ce pays devenu inhospitalier. Ils n'emportent pour bagage que le strict nécessaire réparti dans



*Adieu à Busart.*

### **Une rencontre providentielle (extrait de leur journal)**

Busart est garé le long d'un trottoir à Novossibirsk.

Soudain, une voix se fait entendre : " Bonjour, je m'appelle Igor et je suis journaliste pour la revue automobile Perpetuum Mobilem. J'aimerais vous interroger à propos de votre drôle de bus ". Aussitôt dit aussitôt fait. Après l'interview nous faisons connaissance dans un petit resto. Après quoi, il nous invite à l'anniversaire de sa secrétaire chez lui à Akadem City. Le lendemain, il nous met sur la route de la Mongolie, en nous rappelant qu'il serait toujours là pour nous au cas où nous aurions des problèmes.

Il ne croyait pas si bien dire. Après la déception de la frontière, forts de cette promesse, nous reprenons contact avec lui pour qu'il nous donne un coup de main. Son épouse et lui se démènent pour essayer de faire prolonger nos visas par tous les moyens imaginables. Ils promettent de veiller sur Busart pendant quelques mois. Enfin, Igor réussit à nous procurer des roubles in extremis au marché noir pour payer notre avion.

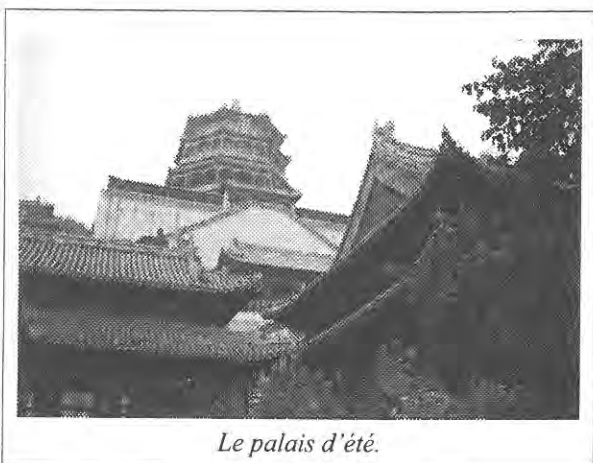
Sacré Igor, tu portes bien ton surnom de " l'admiral de Novossibirsk ". Ton humour et ta joie de vivre auront été d'un réconfort certain pour l'équipe à un moment où elle en avait bien besoin.

cinq sacs à dos ; le reste (qui est énorme) est laissé, avec le bus, aux bons soins du gardien de parking et d'Igor, leur nouvel ami. Les aliments sont offerts aux enfants du juge de la ville. Et maintenant il s'agit de quitter la Russie avant l'expiration du visa... le 19 un avion les ramène à Moscou ; après vingt-six heures d'attente à l'aéroport, ils s'envolent vers Pékin le 20 à 23 heures. Une heure avant la date fatale. C'était la seule destination possible !

L'aventure est brisée. Sans Busart le reste du voyage perdra beaucoup de son sel. Il ne sera plus que la balade de cinq touristes ordinaires, au sac trop lourd, à travers la Chine et le Vietnam.

### **Pékin**

Plus de douze millions de Pékinois se bousculent dans cette immense mégapole grande comme la moitié de la Belgique. A notre arrivée, le 21 août, nous avons été assommés par la chaleur. Pendant notre séjour à Pékin, malgré le beau temps, nous n'avons jamais aperçu un coin de ciel bleu ; il était sans cesse voilé par une brume de pollution. Nous avons été très impressionnés par le vacarme, concerts de klaxons des taxis et des bus mélangés aux tintements des sonnettes de la cohorte de vélos. Les Chinois roulent comme des cinglés. Ca ressemble vaguement à une piste de ski : tout le monde n'importe où et celui qui est devant a la priorité. Le piéton est loin d'être roi dans ce rodéo géant où



*Le palais d'été.*

le klaxon fait office de frein et nous avons dû rapidement perdre nos réflexes européens pour traverser les rues. Il faut même prendre garde aux cyclistes qui n'hésitent pas à renverser les piétons. Un des passe-temps des chinois, jeunes ou vieux, hommes ou femmes, est de se racler bruyamment la gorge et d'éjecter le produit de ce raclement n'importe où... Un délice !

A part ça il est agréable de se balader, d'observer les petits métiers de la rue : coiffeurs, cordonniers, vendeurs de fruits, restaurateurs...

Nous avons quitté Pékin pour Xi'an, pour voir l'armée des soldats de terre cuite. Impression-

nant. De là, train couchette pour Guilin, dans le sud de la Chine. Nous découvrons une région superbe à pied et à vélo. Nous sommes souvent interpellés par de grands " Hello ! " accompagnés de larges sourires. Malheureusement, les relations humaines, si agréables au départ commencent à être gâchées par un nouveau dieu que les Chinois vénèrent avec ferveur : l'argent. Ils en sont fous et toutes les combines sont bonnes pour arnaquer les étrangers...

Nous quittons Guilin le 14 septembre en bus couchette.

### **Hanoi**

Vingt huit heures d'un voyage mouvementé pour arriver à Hanoi. La ville est très colorée, remplie de mobylettes qui klaxonnent à tue-tête. Le vieux quartier, encore organisé en guildes, est très animé. Escapade de trois jours à la baie d'Halong, site prestigieux, classé au patrimoine mondial de l'humanité. Promenades dans le parc national de l'île de Cat Bâ ; dans le port, de nombreuses familles de pêcheurs vivent dans des maisons flottantes. Départ vers Saïgon. En chemin, halte à Hoi An. Farniente sur la plage.



*Métier de rue à Pékin.*





*Laurent Pitance à l'école de Siem Reap.*

Saïgon. Le Mékong est en crue, la zone est sinistrée. Les crues bloquent la route vers Pnom-Penh. Il nous faudra prendre l'avion.

### **Siem Reap**

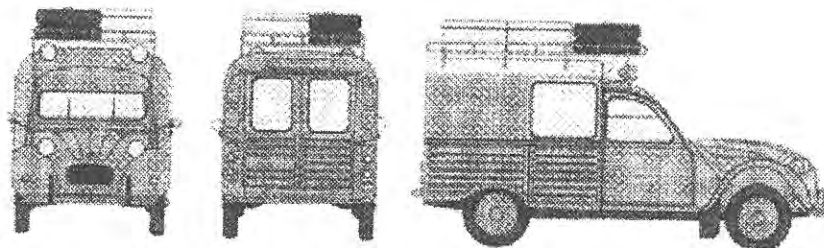
A Pnom-Penh, nous rencontrons un médecin de MSF et une kiné qui travaille pour Handicap International.

Siem Reap enfin, nous voici au bout de notre voyage. Nous sommes accueillis par Muong Thy, directeur de l'orphelinat. Nous logeons sur place et partageons la vie des enfants. Sourires et joie sur les visages. Regrets de n'avoir pu amener le bus cette année. Mais nous lui apportons un soutien financier substantiel.

Nous n'avons malheureusement pas pu nous rendre compte de la totalité des activités artisti-

ques apprises aux enfants car la rivière avait justement choisi de déborder la semaine où nous étions là. Nous avons de l'eau jusqu'aux genoux !... Les temples d'Angkor sont absolument splendides, même sous une pluie battante. Un souvenir inoubliable... parmi tant d'autres déjà... Rideau sur le premier acte de cette aventure. Le prochain épisode se situe en Amérique du Sud ; un autre projet qui conduira nos héros (ils sont de nouveau six, Anne a été remplacée par Gaël) à travers l'Argentine, le Pérou, la Bolivie et (peut-être) l'Amérique du Nord. En deux chevaux cette fois. Souhaitons leur des frontières plus perméables.

G. Donnet



# PEKET, TRAIRIES...LES CABARETS

*Sollicité par mes collègues du "Crespon" pour vous faire part de mes souvenirs à propos des cafés d'antan du village, c'est avec plaisir et un peu de nostalgie que je rassemble ici ce qui me trotte encore dans la tête. Je ne suis certes pas omniscient sur ce sujet, je peux donc me tromper ou omettre de signaler certaines de ces maisons. Je vous demanderai donc de l'indulgence pour ces imperfections possibles et aussi je pense qu'il serait bienvenu de signaler au "Crespon" toute erreur que vous pourriez y découvrir. Nous vous en serions reconnaissants.*

Tout d'abord remémorons-nous quelque peu le genre de vie du début du siècle. Le travail prenait le plus clair du temps des ouvriers : des journées de douze heures étaient le lot quotidien, du lundi matin au samedi soir. Les hommes, qui peinaient tous les jours, ne voyaient leurs enfants que le dimanche. Les femmes n'avaient souvent pas d'emploi défini. Elles louaient donc leurs services dans les fermes du village. Les enfants ne faisaient pas d'études très poussées. Les moyens de communication étaient réduits à leur plus simple expression. Seuls, les vélos commençaient à faire leur apparition. C'était avant ou peu après la guerre de 1914.

L'éclairage ne se passait pas encore du pétrole, il n'y avait ni radio ni télévision. De ce fait, on pouvait aisément imaginer les soirées : pas de lecture, pas de musique, rien qui aurait pu distraire ce monde privé de tout ce que nous connaissons aujourd'hui. Où ces forçats du travail pouvaient-ils trouver un dérivatif à cette vie exigeante, oublier un peu les rigueurs de leur condition, sinon en allant boire un petit verre de temps en temps dans l'un ou l'autre café. C'est ce que les hommes faisaient le plus souvent en prenant plaisir à jouer aux quilles en été, aux cartes en hiver.

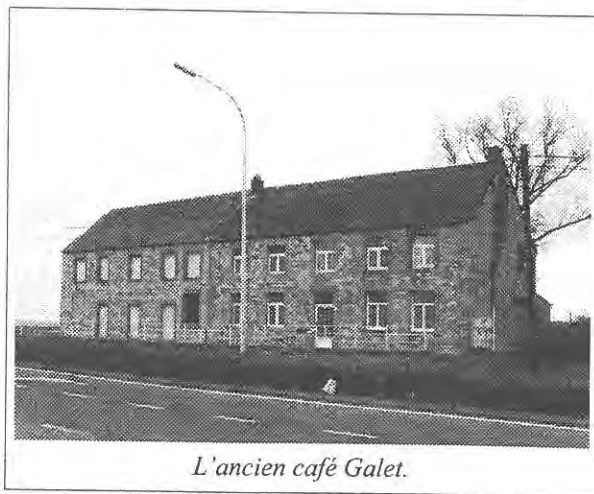
Plusieurs jeux de cartes étaient à l'ordre du jour qui sont disparus aujourd'hui.

Les aînés s'amusaient au jeu de piquet ; je n'ai guère eu l'occasion de le pratiquer et je n'en connais pas les règles mais je vois dans un dictionnaire que : " Le piquet est sans doute l'un des plus anciens des jeux de cartes français ; il aurait été pratiqué dès le règne de Charles VII,

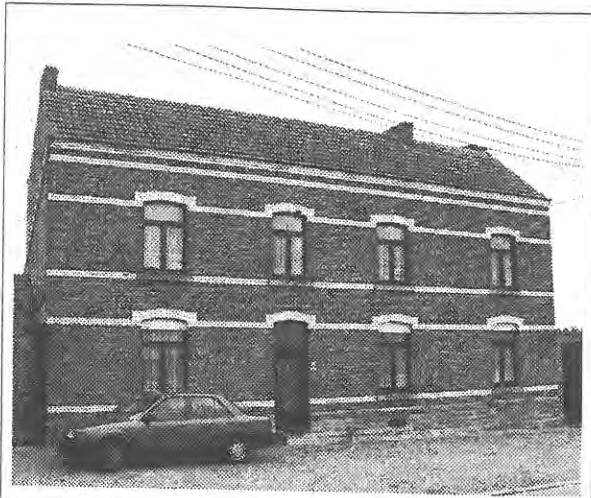
au quinzième siècle. Jeu de combinaisons et de levées il se joue à deux avec un jeu de trente-deux cartes ".

Les plus jeunes s'adonnaient au jeu de " match " ou dame de trèfle. Dans ce jeu, les dames ont été rebaptisées : " Match ", la dame de trèfle, est l'atout principal ; les autres atouts sont, en ordre décroissant, " Mite ", la dame de pique, " Coune ", la dame de cœur, " Canette ", la dame de carreau. On jouait pour quelques sous, des mises qui sembleraient insignifiantes aujourd'hui, mais pour leur " quinzaine " modeste, cela comptait au bout du mois. Le jeu de " potto " faisait aussi fureur, c'était un peu comme le jeu de couyon qui se pratique encore maintenant. Ces parties se déroulaient rarement chez un particulier ; elles duraient des soirées, parfois des nuits entières. Et forcément, on consommait de l'alcool, la bière n'était pas très en vogue en ce temps-là. C'était souvent du " Chassart " estimé de la plupart.

En été, lorsque le temps était au beau, le dimanche matin, après la messe, c'étaient les parties



*L'ancien café Galet.*



*L'ancien café Paulus.*



*L'ancien "café du Midi" tel qu'il est de nos jours...*

de quilles qui étaient à l'honneur. Elles duraient parfois tout l'après-midi. Les joueurs rentraient chez eux pour le repas de midi mais revenaient plus tard pour continuer leurs parties et de petites "gouttes" en petites "gouttes" rentraient le soir avec une bonne petite "cuite". Il était habituel de rencontrer des poivrots, bras dessus bras dessous, braillant les airs à la mode, chose que nous ne rencontrons plus de nos jours. Faut-il s'en plaindre ?

Il y avait bien sûr des cabarets à Wierde et à Andoy bien avant 1900. Vous trouverez dans

l'article sur le conseil communal au temps d'Alphonse de Moreau un extrait de la séance du conseil du 13 août 1865 où l'on cite un certain Jacquet, cabaretier à la Perche à Andoy et où l'on "refuse tout bal champêtre pour cette année dans LES estaminets de la section d'Andoy". LES...c'est donc qu'il devait y en exister plusieurs.

Mais je ne peux vous parler que des quelques cafés de la première moitié du siècle dont j'ai encore connaissance.

Commençons donc par passer en revue ceux d'Andoy en partant du dessus du village. Il y avait d'abord la maison en pierres sur la grand-route. Le gérant de cet estaminet s'appelait Galet. Léon, le fils, était conducteur de ces gros



*...et tel qu'il était au début du siècle..*

chariots de terre plastique qu'il emmenait souvent vers la Meuse pour l'exportation par voie d'eau. C'est lui qui, démarrant son chargement de la fosse Bara, laissait aller ses chevaux seuls, pendant qu'il coupait au court par le jardin de chez Romain. De cette façon, il avait le temps de siroter une ou deux gouttes avant de reprendre ses chevaux pour la suite du voyage. Il paraît que cette maison abritait, au début du dix-neuvième siècle, une fabrique de balances à fléau. Cela est attesté dans un dictionnaire ancien et il en existe encore un exemplaire à Andoy. Ce café a cessé d'exister avant la guerre de 1914. Je n'en connais donc pas grand-chose mais je pense que c'est dans cette maison que devait se situer le cabaret de Jacquet évoqué en 1865.

Le deuxième café était celui de Léon Paulus (garagiste) et sa femme Léonie Vanputte, dans la première maison actuelle en entrant dans le village (actuellement chez Roger Dahin). Installé dans les années 20, c'était un café sans histoire qui s'est éteint peu après la seconde guerre (dans les années 50). Mais on aimait regarder Léon travailler autour d'une voiture ou d'un vélo, vouant aux gémonies ce qu'il appelait une "tcherrette" ou un "bidon".

Entre ces deux maisons, sur la grand-route, s'est ouvert vers 1934, un café tenu par Jules Léonard et Célestine Gaux. Lui était ouvrier aux ateliers Finet à Jambes et a même participé à la fabrication des boules de l'Atomium. L'élargissement de la grand-route a voué ce café à la démolition en 1963.

Un café qui a eu la vie longue est le "Café du Midi", actuellement 37, rue Grande. Il était, à la fin du siècle dernier, tenu par Joseph Pirmez et son épouse, négociants en grains et farine. Alfred Romain, originaire de Roux, ancien soldat au fort d'Andoy, épousa leur fille Laure et se retrouva tenancier de ce café et de l'épicerie attenante. Leur fille Germaine, née en 1900, a pris leur succession. C'est elle qui le raconte : "J'ai épousé un voisin (Joseph Oger). Il n'a eu que la rue à traverser pour venir habiter ici ; c'était en septembre 29. Maman a continué à tenir l'épicerie et le café ; nous avons



*Le café «Chez Emerence» de nos jours...*

lancé un commerce de charbon et d'aliments pour bétail ; Joseph faisait aussi le transport de terre plastique. Les journées commençaient tôt : à cinq heures nous étions déjà en train de nourrir les chevaux et de traire les vaches...". L'âge et la vie moderne ont sonné le glas de leurs activités à la fin des années 60.

En 1989, Germaine Romain, alors doyenne du village, a été la marraine du Crespon nouveau-né. Souvenirs...souvenirs...

Le Café du Midi fut le local de la toute première équipe de balle pelote. Le jeu de quilles y était aussi à l'honneur : cinq quilles dressées sur une pierre carrée devaient être renversées avec une grosse boule de bois. De longues parties se sont passées là au cours d'après-midi ensoleillés.

Descendons de quelque cent mètres pour nous retrouver "Chez Emerence" l'actuel numéro 46 de la rue Grande, contre la chapelle Notre-Dame de Géronsart, cabaret tenu par Théodore Longdoz et sa femme Emerence Bosret. Là aussi, on jouait aux quilles. Peu de temps avant la dernière guerre (en 39), Georges Bertrand et son épouse Berthe Dechamp ont repris le commerce (café et épicerie). Après la guerre on y joua à la balle pelote (le club Andoy Renaissance) sur la place formée par l'évasement de la rue du Maréchal jusque en 1972, date de la fusion avec Andoy Centre.

C'est dans ce café qu'un jour, on demanda à un client régulier combien de gouttes il était capable d'ingurgiter ; ce à quoi il répondit : "Des grandes, quarante, mais des petites tant qu'on veut".



*... et tel qu'il était antan.*

Georges Bertrand est mort en 1977 ; son épouse a maintenu leur modeste commerce jusqu'en 1985.

La maison tout contre la salle Lizée ( 96, rue Grande) fut, entre les deux guerres, le siège d'un café fréquenté essentiellement par les soldats du fort. Il était tenu par Joseph Gilon et son épouse Augusta Fondaire. Leur fille, la jeune et gen-

tille Simone n'était sans doute pas étrangère au succès de l'établissement, succès qui lui valut d'ailleurs de trouver l'élue de son cœur parmi ces soldats. Joseph Gilon était peintre et tapisier et faisait aussi, avec un certain bonheur, le métier de coiffeur. Il avait une clientèle fidèle qui se retrouvait chez lui autour d'un bon verre de super Bavery ou d'un Faro moins agressif.



*Le café Gilon-Fondaire.*

En face, le café Lizée, tenu par Léopold Lizée et Rosa Tasiaux (que l'on n'aurait pas osé appeler autrement que Madame Lizée !). Assez ancien, l'enseigne au-dessus de la porte est au nom de Lizée-Lesceux (les parents de Léopold), idéalement établi sur la place de l'église, il avait beaucoup de succès. Contrairement aux deux cafés du haut de la rue les Lizée ne tenaient pas d'épicerie. Léopold Lizée a été marchand de grains et de charbon jusqu'au début de la guerre 14-18 ; il a cultivé quelques hectares jusqu'en 1927, date à laquelle ses terres ont été reprises par mon père. Dans les terres qu'il avait conservées le long du Crespon il chassait les alouettes avec, comme leurre, les fameux miroirs aux alouettes.

En 1901 le café Lizée a été le local du clan antisécurs pendant la mini-guerre du presbytère contre le couvent (racontée dans le numéro 23 d'avril 96) et, entre les deux guerres, celui du



*L'ancien café Lizée de nos jours...*

club des Pign-Pign. C'était une troupe de théâtre amateur l'hiver (les représentations, suivies d'un bal, se donnaient dans la modeste salle qui à l'origine était utilisée comme réserve de grains) et une équipe de balle pelote l'été (parfois très performante, elle évoluait sur la rue, alors à peu près déserte de véhicules gênants). La guerre de 40-45 a été fatale aux Pign-Pign. Le club de balle pelote (devenu Andoy Centre) a émigré au café Despontin (devenu Bouchat). Léopold Lizée était aussi représentant d'alcool luxembourgeois. Il aimait inviter les jeunes derrière la salle actuelle pour leur faire goûter ses spécialités à l'insu de sa femme. C'est de là

aussi, que les soirs d'été, les jeunes s'égayaient dans tout le village pour jouer à cache-cache, jusque bien tard dans la nuit.

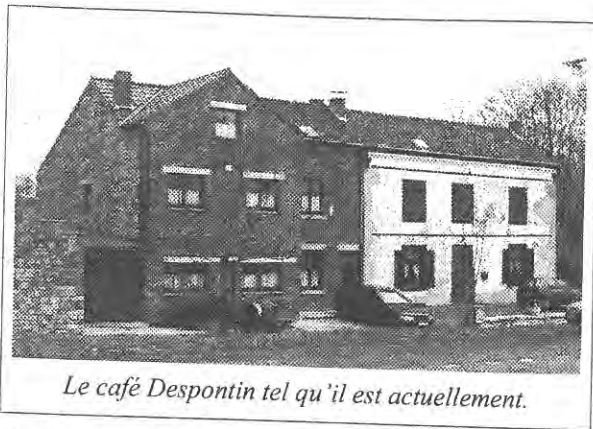
Léopold Lizée est mort vers 1934. Le café a été définitivement fermé en 1947 mais, dix-neuf ans plus tard, un peu après la mort de Madame Lizée, la maison a retrouvé une nouvelle activité : l'épicerie. Elle a été louée à l'EPC (Economie Populaire de Ciney) d'octobre 64 à janvier 93. La première gérante a été Léonie Leonard (l'épouse de Joseph Grâces) jusqu'en 75. Après cette assez longue gestion, les gérantes suivantes ont changé tous les deux ans : mesdames Plumier, Matagne, Jassogne, Bernard, Brabandère et Dubasin ; les trois dernières gérances (Laloux, Rousselle, Brasseur) n'ont duré que quelques mois. La concurrence avec les grandes surfaces trop proches devenait impossible... l'ultime épicerie du village a dû renoncer au combat !

A quelques pas de là, sous l'église, près des platanes, se trouvait le café Despontin. La maison a été vraisemblablement fondée au siècle dernier par des Dothée dont on n'a pas retenu les prénoms. C'était alors à la fois un café, un magasin, un commerce de charbon et une cordonnerie... la maison était très grande ! François Despontin, venu travailler à la cordonne-



*Édit. Laroche-Namur*

*... et tel qu'il était au début du siècle.*



*Le café Despontin tel qu'il est actuellement.*

rie, a épousé Céline, la fille de la maison, et repris le commerce. Leur fils Maurice a été maréchal ferrant avant de se réengager comme soldat au fort d'Andoy et leur fille Berthe, née en 1897, a épousé Léon Bouchat.

C'est Rachel, une des filles de Berthe Despontin et Léon Bouchat, qui a été la dernière tenancière du café. Elle a épousé Roger Raes.

C'est Céline Dothée qui a tenu le plus longtemps ; elle était encore solide au comptoir en 1940, à plus de soixante ans. Le service a été repris par sa fille Berthe et sa petite-fille Rachel jusqu'à la fin des années 70.

Avant la guerre, les quilles constituaient aussi un attrait certain pour ce café. Que n'a-t-on passé d'après-midi et de soirées autour de ce jeu qui générait des ivresses mémorables. Il était de coutume de se défouler là dès la sortie de la

messe de dix heures, même si ce n'était pas toujours du goût de l'abbé Gillard.

Un café, insolite par sa localisation excentrique, a existé jusqu'à la guerre de 1914. En effet, c'était au Pommier Sauvage où il y avait seulement trois maisons écartées du reste du village. Les Dothée avaient misé sur la proximité du fort pour constituer leur clientèle. J'ai oublié le prénom du patron mais je sais que sa femme s'appelait Sidonie. Ils ont eu cinq fils qui sont restés sans descendance. C'est ainsi que cette famille est aujourd'hui disparue, de même que leur maison, détruite pour la construction de l'autoroute.

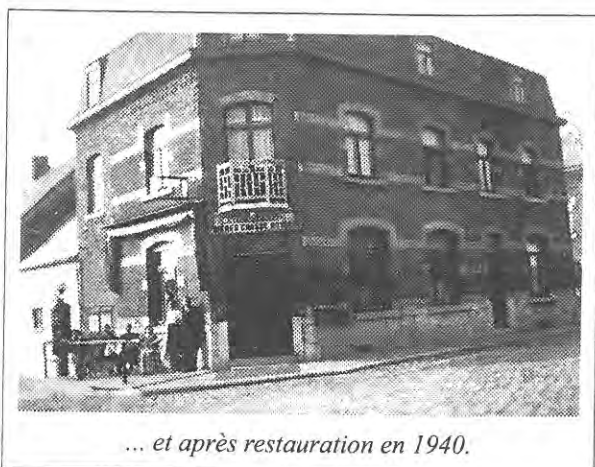
Voilà donc l'énumération de tous ces cafés, mais j'en ai sûrement oublié. Vous me le pardonnez sans doute.

A coté de tous ces établissements officiels, il existait aussi bon nombre de maisons où l'on pouvait satisfaire sa soif inextinguible sans se soucier de contrevenir à la loi. Dans beaucoup d'endroits, il était coutumier d'aller avaler un Chassart ou deux. C'était au su de tout le monde et personne ne s'en plaignait.

Les anciens cabarets on donc progressivement disparu mais un nouvel établissement, " Le Couche Tard ", est apparu en 1970, grâce à Omer



*Le café Robaye avant 1940...*



... et après restauration en 1940.

Gérard, plombier-zingueur de son état et son épouse Monique Guillaume ; le café venait en complément d'une épicerie qu'elle tenait depuis 1963 (au 68, rue Grande). Ils l'ont géré jusqu'en 1979 ; le commerce marchait bien ; les dernières années il y avait un disk-jockey pour animer les soirées du week-end mais, fatigués, ils l'ont cédé à Pol Ancia et sa femme Rose Dethier. Le " Couche Tard ", ultime cabaret du village, a baissé définitivement ses volets en 1991.

## A Wierde

A Wierde, je n'ai le souvenir que des deux cafés des Quinaux, chez Robaye et chez André.

Camille Robaye et Germaine Grandville ont acheté le café des Quinaux en 1934 à Marcel Botquin, employé de banque, veuf de Simone



Madame Robaye (Germaine Grandville) et sa belle-fille.

Deville.

Marcel Botquin tenait cette maison de ses parents, Alphonse Botquin et Virvinie Briot, probablement à l'origine de l'établissement au début du siècle.

C'est une activité que Camille Robaye (et surtout son épouse) connaissait bien ; ses parents tenaient, devant la gare de Dave Nord, l'Hôtel du Nord, aujourd'hui disparu. Il y habitait avec ses deux frères avec qui il gérait un commerce de fruits assez florissant, commerce qu'ils ont continué ensemble après le déménagement de Camille.

En 1935, sur le terrain acquis en même temps que le café, ils ont construit un magasin pour le stockage des fruits. Ils y ont installé un parquet pour que l'on puisse y danser à la kermesse (le 15 août à Quinaux) et aux grandes occasions.



Mimi, la serveuse Luxembourgeoise.



Il y avait une pompe manuelle remplacée par une pompe mécanique.





*Le café André.*

Le café a été très abîmé en mai 40 par les obus du fort d'Andoy mais il a pu être assez rapidement reconstruit ; il a dû être abandonné en 1958 à la veille de sa destruction pour l'élargissement de la Nationale 4.

De l'autre côté de la rue de Jausse il y avait le café André, tenu par Joseph André et Hélène Bosret. Ils avaient deux filles, Yvonne et Elisa. Joseph André livrait aussi la bière à domicile avec un chariot tiré par un cheval ; représentant la brasserie Purnode, il avait un modeste dépôt en annexe du café.

Antoine Alexis a épousé Elisa ; il a repris, amplifié et modernisé le commerce de son beau père mais a renoncé à continuer le café. On se souvient de lui comme d'un homme affable, serviable et généreux !

Il y avait sûrement d'autres cafés dans le village ; que ceux qui s'en souviennent nous communiquent leurs souvenirs ; les cafés et les petits commerces d'antan font partie de notre patrimoine...

## Les traïries

Puisque nous sommes à lorgner vers les cafés, il faut que je vous fasse part d'une coutume, aujourd'hui disparue depuis la guerre de 1914. Si les Andennais se glorifient de la tradition des traïries lors de la veille de Noël, il faut qu'ils sachent que cela existait aussi à Andoy et obtenait un réel succès. Cela a été l'objet, de la part de ma grand-mère, de récits imaginés au cours des soirées d'hiver. Elle aimait décrire le déroulement de ces parties interminables auxquelles participait mon grand-père (que je n'ai pas connu). Il était fier de rentrer les bras chargés de cougnous, l'enjeu de ces parties. Germaine Oger, disparue il y a une dizaine d'années, aimait aussi raviver ces souvenirs de ses vingt ans, avant la première guerre.

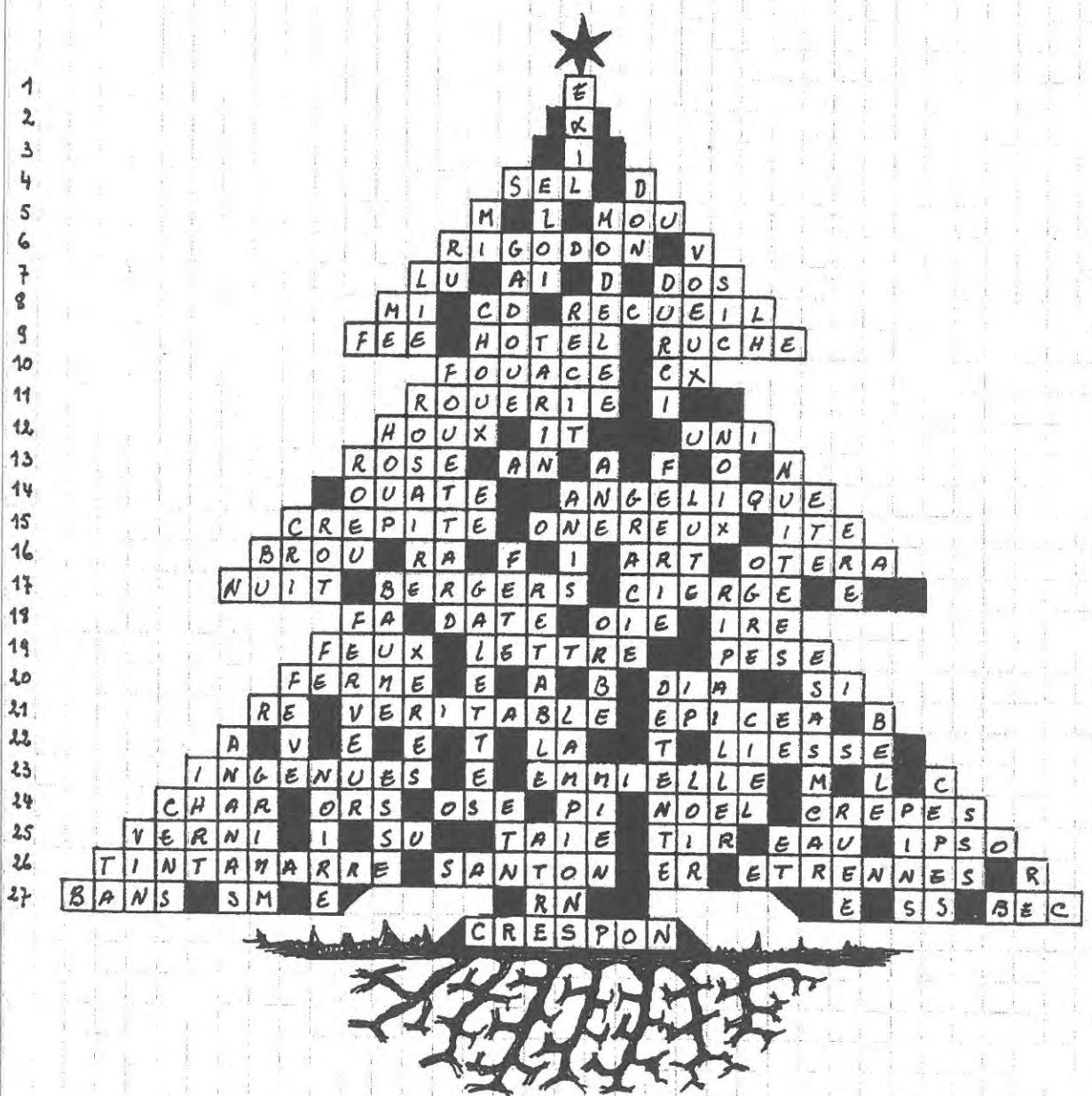
Cette coutume consiste en un jeu de cartes. Chaque joueur faisait une certaine mise, le joueur désigné battait les cartes et en distribuait une à chaque joueur. Il retournait ensuite la dernière carte et celui qui s'en approchait le plus gagnait le premier cougnou d'une série de cinq (le plus gros). Le jeu continuait ainsi pour le deuxième, le troisième et le quatrième. Quant au dernier, le plus petit, appelé li troye, il était naturellement craint de tous. C'était tout bonnement les mises qui alimentaient l'achat des pâtisseries. Cela avait tant de succès que l'on jouait les traïries dans les cafés, dans les cuisines, même parfois à l'étage ou comme chez Lizée, dans le fournil que l'on a arraché pour établir le ballodrome. C'est donc une ancienne coutume disparue dont Andenne ne devrait pas se croire l'unique dépositaire, tout au moins dans les temps passés.

Marcel Bertrand.



# Solution des mots croisés.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33



Agnès et Antoine HESBOIS THYVIS

AGENTS AGREES

DE LA SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE

## TOUTES OPERATIONS BANCAIRES

SUR RENDEZ-VOUS  
A VOTRE DOMICILE  
A VOTRE MEILLEURE CONVENANCE

☎ : 081 / 40 07 41

Avenue des Cytises, 9  
5100 ANDOY-WIERDE



Edmond de Moreau

Chauffage-Sanitaire  
Toiture zinguerie

Tél. & Fax (081) 40 06 76  
T.V.A. BE 690.419.274

CHÂTEAU D'ANDROY  
5100 Andoy-Wierde

LAMBOTTE José

TRAVAUX DE MACONNERIE

(gros oeuvre, maçonnerie décorative)

TRANSFORMATIONS

BETON, CHAPES, CARRELAGES, ETC.

RUE DU PERSEAU 51 - 5100 ANDOY

☎ : (081) 40 10 96

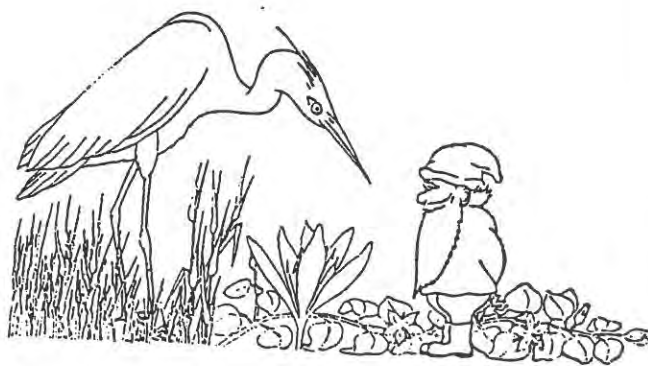
R.C. Namur : 57.968 T.V.A. : 690.240.914. Entreprise enregistrée



assureur-conseil  
prêts - placements

Rue du Fort d'Andoy, 15

5100 WIERDE ☎ (081) 40 16 77





FLEURS

Chaussée de Marche 90  
5141 WIERDE  
☎ (081) 40 11 24

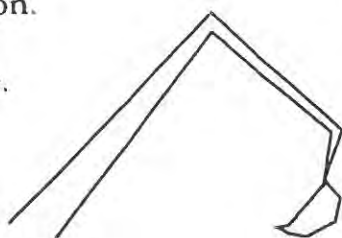
## ELECTRICITE GENERALE

# sprl MILELEC

941 chaussée de Marche  
5100 WIERDE  
Tél.: 081/40.01.00

### TRANSPORTS DE :

- Graviers de décoration.
- Empierrement.
- Sable de maçonnerie.
- Terre arable.
- Bois.



### POUR TOUS VOS PETITS TERRASSEMENTS :

- Fosses septiques.
- Citerne à eau.
- Parkings.
- Aménagements.

## E. HASTIR S.P.R.L.

Rue du Vieux Fermier, 2 -5100 Wierde

Tél. & Fax : 081/40.21.02  
095/57.49.77

**TOUS LES SERVICES BANCAIRES  
REUNIS SOUS UN MEME TOIT.**



LES ARCHITECTES DE L'ARGENT

EPARGNE

COMPTES

EMPRUNTS

ASSURANCES

CREDIT A L'INDUSTRIE

DANS NOTRE REGION C'EST AUSSI

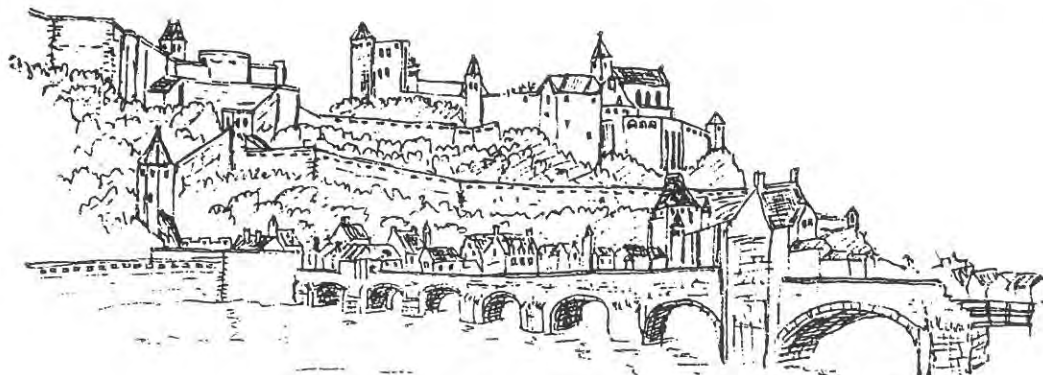
### Jean-Luc LAMBOTTE et Cie scs

Rue de Nanvoie, 2  
5100 ANDOY-WIERDE  
☎ (081) 40 03 22

Chée de Louvain, 367  
5004 BOUGE  
☎ (081) 21 10 05

A L'AGENCE OU A VOTRE DOMICILE :

PLACEMENTS - FINANCEMENTS - ASSURANCES - DEVICES ETRANGERES - OPERATIONS EN BOURSE -  
PRETS HYPOTHECAIRES - LIVRETS D'EPARGNE - PAIEMENTS DE TOUS COUPONS - A BOUGE : SALLE DE  
COFFRE - BANCONTACT



(d'après Valentin Clotz)

Jacqueline Boudiaer